

PERMANENCE DE L'AÏD AL-FITR

Plus de 55 000 commerçants mobilisés

À l'approche de l'Aïd El-Fitr, les autorités publiques intensifient leur mobilisation pour garantir un approvisionnement fluide du marché national et assurer la continuité des services essentiels. Cette année, le programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national se distingue par son ampleur, avec la mobilisation de plus de 55 000 commerçants à travers le territoire. P 3

● L'ETUSA annonce un programme spécial



RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION LOCALE

L'AAPI met le cap sur les investissements prioritaires

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) affine sa stratégie pour orienter les investissements vers des secteurs prioritaires et renforcer la production locale. Cette nouvelle approche a été au cœur de deux rencontres majeures tenues, avant-hier à Alger, réunissant les autorités et les opérateurs économiques.

P 2

DESSALEMENT, RÉUTILISATION DES EAUX, BARRAGES

Cap sur la souveraineté hydrique

L'Algérie se trouve à un tournant crucial de sa politique de l'eau. Confrontée à un stress hydrique structurel amplifié par le changement climatique, le pays a entrepris depuis plusieurs années une transformation profonde de sa stratégie hydraulique.

P 5

PROCÉDURES FISCALES

La DGI précise les délais de réclamation pour les excédents de versement

Une nouvelle disposition introduite par la loi de finances 2026 vient préciser les règles applicables aux réclamations fiscales liées aux remboursements d'excédents de versement en matière d'impôt sur le revenu global (IRG) et d'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS).

P 5

FOIRE DES PRODUITS ET SERVICES
ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT
**Organisation de la 8^e édition
du 5 au 11 mai prochain** P 2

PROTECTION DU CONSOMMATEUR
**La sécurité et la conformité
des produits au cœur des
priorités du ministère** P 3

FORMATION PROFESSIONNELLE
**Lancement
du référentiel national
des compétences** P 16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La recherche
pratique au service
de l'agriculture

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) à Chéraga, indique le ministère dans un communiqué.

Selon la même source, le ministre s'est informé de plusieurs projets développés et fabriqués au sein du centre, notamment un prototype de machine de retrait des pierres agricoles, un modèle de station météorologique dédiée au suivi de la culture du blé, ainsi qu'un prototype de robot agricole. Il a également pris connaissance d'un drone destiné à la pulvérisation des grandes superficies agricoles. Le communiqué ajoute que le ministre a présidé, lors de cette visite, la cérémonie de signature d'une convention de coopération en matière de recherche et d'industrie entre le centre, l'Entreprise de production de matériel agricole et l'École nationale supérieure d'agronomie d'El Harrach.

FOIRE DES PRODUITS ET
SERVICES ALGÉRIENS À
NOUAKCHOTT

Organisation de la 8e
édition du 5 au 11
mai prochain

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la huitième édition de la Foire dédiée aux produits et services algériens dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 5 au 11 mai 2026, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique, rassemblant des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, représente une opportunité pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les potentialités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins dans plusieurs secteurs de production et de services, précise le communiqué.

Cet évènement, ajoute la même source, verra la participation d'opérateurs économiques activant dans divers domaines, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et de nettoyage, les matériaux de construction et équipements, ainsi que différentes industries de transformation, en sus des services de santé et du tourisme. L'organisation de cette foire s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays, selon le communiqué.

Le ministère a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet évènement à s'inscrire via le site web du ministère.

R E.

RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION LOCALE

L'AAPI met le cap sur les
investissements prioritaires

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) affine sa stratégie pour orienter les investissements vers des secteurs prioritaires et renforcer la production locale. Cette nouvelle approche a été au cœur de deux rencontres majeures tenues, avant-hier à Alger, réunissant les autorités et les opérateurs économiques.

Synthèse Z R.

Ainsi, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a reçu avant-hier une délégation de la Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), conduite par son Président-directeur général, Samir Yahiaoui. La rencontre a permis d'examiner des opportunités d'investissement prometteuses dans les industries chimiques et manufacturières, en vue de concrétiser de nouveaux projets stratégiques. M. Yahiaoui a présenté les activités de la holding, qui regroupe quatre groupes industriels et sept entreprises publiques opérant dans le plastique, le papier, le verre, les détergents et des produits parapharmaceutiques. Il a également détaillé les projets ciblés pour l'avenir, notamment la production de fibres de verre, de fibres optiques, de carbonate de sodium, de membranes d'osmose inverse et de produits d'encre, tout en exprimant le souhait de bénéficier de l'accompagnement de l'AAPI à chaque étape.

Pour sa part, M. Rekkache a réaffirmé la

disposition de l'AAPI à soutenir la holding ACS dans la mise en œuvre de ses projets, soulignant que ces initiatives représentent « des opportunités prometteuses pour le développement d'une production locale de matières premières destinées aux bio-industries, capables de renforcer les chaînes de valeur nationales et de réduire la dépendance aux importations ». Il a également salué les efforts du groupe pour améliorer sa performance et renforcer sa contribution au développement des industries chimiques, un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Parallèlement, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé une rencontre de coordination avec l'AAPI sur les projets d'investissement visant à renforcer les capacités de production et l'approvisionnement du marché national. La réunion a mis l'accent sur la nécessité de consolider la coordination institutionnelle et de transmettre à l'agence les besoins réels du secteur, incluant les plateformes logistiques, les réseaux de distribution et le dé-

veloppement des grandes surfaces de vente. Lors de cette rencontre, la ministre a souligné l'importance de « renforcer la coordination institutionnelle entre le ministère et l'AAPI afin d'orienter les projets d'investissement conformément aux besoins du marché national et de soutenir les initiatives renforçant la production locale pour réduire la dépendance à l'importation ». De son côté, M. Rekkache a rappelé le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des projets d'investissement pour renforcer les capacités de production et de distribution, contribuant ainsi à la dynamique économique et au développement de l'investissement productif dans le secteur du commerce intérieur.

Avec cette approche, l'AAPI affirme sa volonté de concentrer ses efforts sur les projets à fort impact économique, en mettant l'accent sur la production locale, la sécurisation de l'approvisionnement et le renforcement des chaînes de valeur nationales, dans l'objectif de soutenir la croissance économique et de réduire la dépendance aux importations.

AGROALIMENTAIRE

Le Salon national des fromages et des produits laitiers du 11 au 15 avril à Tizi Ouzou

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organisera, du 11 au 15 avril prochain dans la wilaya de Tizi Ouzou, le Salon national des fromages et des produits laitiers, avec la participation de plusieurs producteurs, industriels et acteurs de la filière issus de différentes wilayas du pays, indique lundi un communiqué du ministère. Organisé en coordination avec la wilaya de Tizi Ouzou, ce salon vise

à valoriser la qualité locale des fromages et produits laitiers algériens et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés étrangers, en mettant en avant les capacités de production nationale, en encourageant l'innovation dans le domaine de la transformation du lait et en soutenant les producteurs pour accéder aux circuits d'exportation, contribuant ainsi au renforcement de la compétitivité des produits algériens, précise le

communiqué. Placé sous le slogan "De la qualité locale aux perspectives d'exportation", cet événement économique constitue une plateforme d'échange et de communication entre opérateurs économiques, professionnels et experts du secteur laitier. Il sera mis à profit pour faire la promotion des différents produits artisanaux et modernes dont regorge l'Algérie dans ce domaine. Un concours national du meilleur

fromage artisanal sera organisé, à cette occasion, en vue d'encourager les artisans et les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits et à préserver le patrimoine culinaire national, en soutenant les initiatives qui apportent une valeur ajoutée aux produits locaux. Le ministère invite les personnes souhaitant participer à cet événement national à s'inscrire via son site électronique.

R E.

IN-GUEZZAM

Ouverture d'un nouveau centre de NESDA à Tin-Zaouatine

Un nouveau centre de développement de l'entrepreneuriat a été inauguré au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de la commune de Tin-Zaouatine (wilaya d'In-Guezzam), a-t-on appris lundi des responsables de l'antenne de Tamanrasset de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Inscrite au titre des efforts visant la promotion de l'esprit d'entreprise et l'encouragement des pensionnaires du centre de formation et des promus des structures de formation à monter leurs propres micro-entreprises, cette unité s'insère dans le cadre du

programme national conjoint entre le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels portant accompagnement des jeunes à développer leurs idées en projets économiques, a indiqué le directeur de l'antenne locale de NESDA, Hamadi Bougherda. Ce nouveau centre d'entrepreneuriat, qui propose des sessions de formation de 21 jours aux stagiaires et promus des établissements de la formation professionnelle, sous la supervision de quatre encadreurs, deux de l'antenne de NESDA d'In-Guezzam et deux autres du centre de

la formation professionnelle de Tin-Zaouatine, assure d'autres activités de vulgarisation et de formation en entrepreneuriat, gestion et planification de projets, accompagnement des jeunes via les différents dispositifs de soutien. Selon M. Bougherda, d'intenses efforts sont fournis pour cibler les jeunes des populations nomades et des zones éparées, leur permettant de bénéficier du programme de NESDA. Les bénéficiaires de ces sessions de formation au centre obtiendront leurs diplômes via la plateforme de NESDA, les rendant éligibles au montage de micro-entreprises.

APS

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PERMANENCE DE L'AÏD AL-FITR

Plus de 55 000 commerçants mobilisés

À l’approche de l’Aïd al-Fitr, les autorités publiques intensifient leur mobilisation pour garantir un approvisionnement fluide du marché national et assurer la continuité des services essentiels. Cette année, le programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national se distingue par son ampleur, avec la mobilisation de plus de 55 000 commerçants à travers le territoire.

Par Selma R.

Conformément aux dispositions légales encadrant l'exercice des activités commerciales durant les fêtes religieuses, un plan spécifique a été élaboré afin d'assurer la disponibilité des produits de large consommation. Au total, 55 743 commerçants ont été réquisitionnés, dont 6 617 boulangers, 30 538 opérateurs dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, ainsi que 18 042 activant dans divers secteurs. À ce dispositif s'ajoute la mobilisation de 546 unités de production, comprenant notamment 154 laiteries, 345 minoteries et 47 unités de production d'eau minérale, garantissant ainsi la continuité de l'offre en produits essentiels. Pour veiller au respect de ce programme, 2 865 agents de contrôle ont été déployés à travers les différentes wilayas du pays. Leur mission consiste à assurer le suivi de la permanence et à garantir que les commerçants concernés respectent leurs obligations durant cette période de forte demande. Dans la même dynamique, les mar-

chés de gros, ouverts quotidiennement, continueront d'assurer la continuité de l'approvisionnement à l'occasion de l'Aïd. Enfin, dans une démarche de modernisation et de proximité avec les citoyens, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national encourage l'utilisation de l'application mobile « Mourafiq-com », qui permet de localiser facilement les commerçants assurant la permanence durant les jours de l'Aïd. Dans ce contexte, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, ce dimanche une réunion de coordination avec les directeurs régionaux afin de finaliser les préparatifs de l'Aïd. Elle a insisté sur la nécessité d'une présence accrue sur le terrain, d'un suivi rigoureux du dispositif de permanence et d'une reprise normale de l'activité commerciale immédiatement après les jours de fête. Elle a également salué « l'esprit de responsabilité » des commerçants, appelés à accompagner les consommateurs durant cette période. Cet appel à la discipline et à la mobilisation a

été relayé par Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (UGCAA), qui a exhorté l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de services, notamment les transporteurs et les chauffeurs de taxi à respecter strictement le système de permanence afin de garantir la continuité de l'activité économique et des services durant les jours de l'Aïd. L'organisation a également insisté sur la nécessité d'une reprise immédiate des activités après la fin du congé, afin d'éviter toute perturbation de l'approvisionnement du marché. Dans une démarche solidaire, l'Union a encouragé les commerçants non concernés par la permanence à ouvrir volontairement leurs locaux, contribuant ainsi à renforcer le service public et à faciliter l'accès des citoyens aux produits de première nécessité. Elle a, par ailleurs, salué « l'esprit de citoyenneté sincère » et le sens civique dont ont fait preuve les opérateurs économiques durant le mois de Ramadhan, marquant leur engagement dans l'approvisionnement des marchés et les initiatives de solidarité.

MARCHÉS DE GROS

L’entreprise Magros mise sur la numérisation pour réguler le flux des produits

L'entreprise de réalisation et de gestion des marchés de gros "Magros" œuvre à la concrétisation d'un projet global de numérisation visant à réguler le flux des fruits et légumes au sein des marchés de gros à travers le pays, tout en renforçant les capacités de stockage au niveau des chambres froides, a indiqué le directeur général de l'entreprise, Mahboub Bettahar. M. Bettahar a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le projet de numérisation permettra de disposer de données précises sur les quantités commercialisées, le volume de réception des fruits et légumes dans chaque marché, ainsi que le nombre d'opérateurs, le nombre de véhicules, les prix, et les wilayas fournis-

seurs ou bénéficiaires. Il a affirmé que ce système numérique permettra de prendre des décisions immédiates pour réorienter les marchandises entre les régions et assurer ainsi la régulation du marché, notamment à travers la mise en relation entre les producteurs et les agents commerçants. Par ailleurs, le responsable a rappelé que "Magros" s'emploie, dans le cadre de la diversification de son activité, à soutenir les capacités de stockage par la création de nouvelles chambres froides en plus des infrastructures existantes au niveau des marchés de gros, afin de renforcer les capacités de régulation du marché, notamment en cas d'excédent ou de pénurie de certains pro-

duits agricoles. Concernant les efforts visant à réduire les circuits d'intermédiation, M. Bettahar a expliqué que, conformément aux instructions du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, des points de vente directs ont été ouverts au sein des marchés de gros, dédiés aux agriculteurs et producteurs pour exposer leurs produits sans intermédiaires, ce qui a permis de réduire le nombre d'intervenants dans le circuit de distribution et s'est répercuté positivement sur les prix. Il a indiqué, dans ce contexte, que le mois de Ramadhan a connu un engouement important de la part des producteurs et des agriculteurs pour ces points, ce qui a contribué à ren-

forcer l'abondance et à la baisse des prix grâce à la commercialisation directe, soulignant que les marchés de gros sont ouverts tous les jours de la semaine durant le mois de Ramadhan afin d'assurer la continuité de l'activité et d'éviter toute éventuelle pénurie dans l'approvisionnement. Au sujet de l'élargissement du réseau, le directeur général a indiqué que l'entreprise compte actuellement neuf marchés de gros en activité dans différentes régions du pays, tout en œuvrant à l'ouverture d'un nouveau marché dans la wilaya de Tiaret "dans les plus brefs délais", dans le cadre d'une démarche visant à assurer une couverture plus large des différentes régions.

APS

TRANSPORT/AÏD EL-FITR

L’ETUSA annonce un programme spécial

L'entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger et de sa périphérie, ETUSA, a annoncé la mise en place d'un programme spécial destiné à faciliter les déplacements des citoyens à l'occasion de l'Aïd. « À l'occasion de l'Aïd el-Fitr 1447H/2026, et en application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à garantir un service de transport public régulier et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens durant les jours de fête, l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger « ETUSA » a mis en place un programme spécial», indique l'entreprise dans un communiqué. Ce dispositif vise à assurer la mobilité des citoyens dans les meilleures conditions, notamment à travers des lignes dédiées vers

Djamaâ El-Djazaïr pour la prière de l'Aïd, un programme de visites des cimetières, ainsi que des dessertes vers le parc de loisirs des Parc des Sablettes. Selon l'entreprise publique, les bus assureront leurs services durant la période matinale de 6h30 à 19h00, tandis que le service nocturne fonctionnera de 19h00 à 00h40 après minuit. Au total, 187 lignes seront mobilisées durant la journée et 23 lignes assureront la desserte nocturne afin de garantir la continuité du service public pendant les festivités. Afin de permettre aux fidèles d'accomplir la prière de l'Aïd à la Grande Mosquée d'Alger, l'ETUSA a programmé dix lignes directes au départ de plusieurs stations, notamment : la place du 1er Mai, la place Audin, la place des Martyrs, la station de Kouba, Baraki, Les Eucalyptus, Khemis El

Khechna (via Hammadi), Ouled Moussa (via Réghaïa, Rouiba et El Hamiz), Sidi Abdellah et Douéra. Les premières rotations sont prévues à partir de 05h30, tandis que les bus assureront le retour des fidèles immédiatement après la prière. Durant les deux premiers jours de l'Aïd, l'ETUSA mettra en service cinq lignes spéciales vers les principaux cimetières, entre 07h00 et 13h40. L'entreprise a également programmé six liaisons spéciales vers la Promenade des Sablettes durant les deux jours de l'Aïd, entre 10h00 et 18h00. Les départs se feront depuis plusieurs points de la capitale, notamment la place du 1er Mai, la place des Martyrs, Baraki, Les Eucalyptus, Khemis El Khechna et Ouled Moussa.

R E.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La sécurité et la conformité des produits au cœur des priorités du ministère

La sécurité et la conformité des produits destinés au consommateur final revêtent une importance capitale et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a affirmé la première responsable du secteur, Mme Amel Abdellatif. Dans une allocution lue en son nom par le directeur central au ministère, Nouredine Haridi, lors d'une rencontre organisée dimanche soir à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), la ministre a mis l'accent sur l'engagement du secteur à réguler le marché national et à garantir la conformité des produits alimentaires et non alimentaires aux normes en vigueur, "un devoir, a-t-elle dit, que les services du ministère s'emploient à consacrer". Elle a précisé que pour renforcer la sécurité des produits, le ministère s'appuie sur un système intégré reposant sur un arsenal juridique fondé sur des bases scientifiques et des standards internationaux, et sur un réseau de laboratoires développés, renforcé récemment par trois laboratoires mobiles permettant la détection immédiate de différentes formes de fraude et de spéculation, outre l'élément humain qui veille sur le terrain à garantir la transparence des pratiques commerciales. Pour sa part, le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, a affirmé que la protection du consommateur est une action de coordination intersectorielle, indiquant que l'organisation collabore actuellement avec 17 départements ministériels, dont la Justice, la Santé, l'Environnement et l'Industrie. M. Zebdi a également salué les efforts des services de contrôle et de sécurité sur le terrain, louant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre le phénomène de la spéculation et la saisie de marchandises non conformes, ce qui a contribué à réaliser "un bond qualitatif" en matière de sécurisation des produits au cours des derniers mois. L'intervenant a conclu que la Journée mondiale des droits du consommateur représente une étape importante pour consolider le partenariat entre l'administration, les instances officielles et les associations, qualifiant les opérateurs économiques d'"alliés dans l'édification d'une base solide pour une économie nationale protégée, plaçant la sécurité du consommateur algérien au-dessus de toute considération en tant qu'objectif stratégique permanent".

R E.

LE PRÉSIDENT DE LA CAPC REÇOIT L'AMBASSADRICE DE SLOVÉNIE EN ALGÉRIE Les opportunités de coopération économique au menu des discussions

Le président de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), Souheil Gues-soum, a reçu hier l'Ambassadrice de Slovénie en Algérie Urška Kram-burger Mendak pour un échange riche et constructif sur les opportu-nités de coopération économique entre les deux pays. Lors de cette rencontre, le Prési-dent de la CAPC a mis en avant l'importance stratégique du marché algérien et les réformes profondes menées ces dernières années, qui font aujourd'hui de l'Algérie un mar-ché très attractif pour les investisse-ments et partenariats, indique l'or-ganisation dans un communiqué. Les discussions ont également sou-ligné, ajoute la même source, une volonté ferme et affirmée de renfor-cer davantage ce partenariat, no-tamment dans les secteurs porteurs et innovants. Enfin, la CAPC réaf-firme son engagement à soutenir les initiatives concrètes favorisant une coopération durable et mutuel-lement bénéfique. R E.

EDUCATION Journée portes ouvertes jeudi prochain pour la remise des bulletins du deuxième trimestre

Une journée portes ouvertes dans les établissements sco-laires des trois cycles d'ensei-gnement sera organisée jeudi pro-chain, afin de permettre aux pa-rents d'élèves de retirer les bulletins de leurs enfants et de prendre connaissance de leurs résultats scolaires, indique, dimanche, un communiqué du ministère de l'Edu-cation nationale. Cette journée s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des mesures visant à permettre aux parents de suivre les résultats de leurs enfants au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2025-2026, et dans le but de renforcer la communica-tion entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves", précise la même source. Elle permet également aux parents de suivre le niveau de leurs en-fants, de s'enquérir de leur progrès scolaire et de renforcer la communi-cation directe avec le personnel pé-dagogique et administratif des éta-bissements scolaires, contribuant ainsi à accompagner les élèves et à les soutenir pour améliorer leurs performances et obtenir de meil-leurs résultats scolaires", conclut le communiqué.

PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Mouloudji met en avant les efforts de l'Etat

La ministre de la Solidarité natio-nale, de la Famille et de la Condi-tion de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a mis en exergue, dimanche à Souk Ahras, les efforts de l'Etat algé-rien en matière de protection et de pro-motion, dans tous les domaines, des droits des personnes à besoins spéci-fiques. La ministre a indiqué, dans une allocu-tion prononcée dans la salle de confé-rences Miloud-Tahri au deuxième jour de sa visite de travail qu'elle a effectuée dans la wilaya de Souk Ahras à l'occa-sion de la Journée nationale des per-sonnes à besoins spécifiques (14 mars de chaque année), que le gouvernement, à travers son plan d'action issu du pro-gramme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a donné la priorité à la promotion et à l'améliora-tion de la prise en charge de cette frange sociale en élaborant, à leur intention, des programmes adaptés à leurs spécificités et à leurs capacités physiques, intellec-tuelles et cognitives".

Mme Mouloudji a insisté sur sa détermi-nation à accompagner les personnes à besoins spécifiques pour mettre en évi-dence "l'engagement de l'Etat à protéger et à promouvoir les droits de cette caté-gorie en conformité avec les grands ob-jectifs annoncés lors de la proclamation de cette journée et ce, dans le cadre d'un programme national d'intégration so-ciale et professionnelle des personnes en situation de handicap et de leur promo-tion, notamment dans les domaines de la santé, de la formation et du travail, afin de leur permettre de vivre de manière autonome et de leur garantir une vérita-ble intégration dans tous les aspects de la vie". Elle a également indiqué qu'"au début de 2026, de nombreux acquis ont été réali-sés en faveur des personnes à besoins spécifiques, notamment la publication du texte réglementaire relatif à la créa-tion, l'organisation et la gestion des éta-bissements d'aide par le travail, placés sous la tutelle du ministère". Cette mesure est destinée à permettre

aux personnes à besoins spécifiques, ne pouvant travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité professionnelle dans un environnement protégé, favori-sant ainsi leur autonomie et leur inser-tion professionnelle et sociale. Mme Mouloudji a ajouté que son minis-tère "travaille à l'élaboration d'unensem-ble de textes réglementaires liés à la loi n 01-25 relative aux personnes à besoins spécifiques, prévoyant, notamment, des facilités et des procédures pratiques pour ouvrir des classes spéciales en milieu scolaire ordinaire, en ouvrant la voie au secteur privé pour créer des établisse-ments d'enseignement et de formation spécialisés pour les personnes défi-cientes mentalement, et en activant les comités de wilaya pour l'éducation spé-cialisée et l'orientation professionnelle en délivrant des certificats de reconnais-sance de la qualité de travailleur handi-capé, permettant à leur titulaire de s'in-tégrer professionnellement dans le mi-lieu de travail ordinaire". Synthèse R E.

ONPPE

Un Iftar collectif au profit des enfants atteints de cancer et de leurs familles

L'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance (ONPPE), a or-ganisé dimanche soir à Alger, en coor-dination avec l'Association El-Amel d'aide au personnes atteintes de cancer, un iftar collectif au profit des enfants atteints de cancer, de leurs familles et du personnel médical soignant, sous le slogan "L'Iftar de la grande famille.. rencontre d'espoir". Cette initiative de solidarité s'inscrit "dans le cadre des opérations de solidarité et d'en-traide sociale" supervisée par la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, qui a affirmé que les enfants atteints de cancer sont de véritables com-battants, saluant les efforts déployés par les équipes médicales pour la prise en charge sanitaire de cette catégorie. Mme Cherfi Mme a également évoqué les progrès significatifs accomplis par l'Algérie en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant, notamment la gratuité de la prise en charge sanitaire garantie par la loi". Dans le même contexte, la prési-dente de la Fédération algérienne des asso-ciations des patients atteints de cancer (FAAPAC) et Secrétaire générale de l'Asso-ciation El-Amel, Mme Hamida Kettab, a mis en exergue "les différents droits garantis par l'Etat aux enfants en général et aux enfants atteints de cancer en particulier".

A cette occasion, une convention-cadre a été signée entre la FAAPAC et l'ONPPE, afin de "de définir un cadre de coopération commune entre les deux parties, dans l'ob-jectif de mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation, de protection juridique et

d'accompagnement à la prise en charge sa-nitaire, psychologique et sociale des enfants atteints de cancer à travers le territoire na-tional". APS

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 16 مارس 2026 الموافق لـ 26 رمضان 1447
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Mars 2026 (26 ramadan 1447)

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	68	77	59	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	117	130	104	الطماطم	
	Oignon sec	98	108	88	البصل الجاف	
	Ail sec	992	1084	901	الثوم الجاف	
	Carotte	106	120	92	الجزر	
	Navet	120	134	106	اللفت	
	Choux fleur	136	149	123	قرنبيط	
	Choux	105	118	91	الكرنب	
	Courgette	140	155	126	الكوسة	
	Haricot vert	506	542	470	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	202	223	180	الخس	
Fruits frais	Orange	199	246	152	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	173	197	148	الليمون	
	Pomme locale	410	491	328	التفاح المحلي	
	Datte	500	625	374	التمر	
	Banane	458	477	439	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1961	2105	1818	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	417	432	403	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	19	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,00	-14,36	6,09	10,14	7858	2 711 010,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 399,00	NC	0,00	-0,04	-0,77	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 502,00	NC	0,00	0,01	1,65	6,65	6,39	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 240,00	2240,00	0,00	-0,37	-1,21	10,68	5,58	1000	2 240 000,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-6,56	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	3,69	3,97	5,00	0	0,00

DESSALEMENT, RÉUTILISATION DES EAUX, BARRAGES

Cap sur la souveraineté hydrique

L'Algérie se trouve à un tournant crucial de sa politique de l'eau. Confrontée à un stress hydrique structurel amplifié par le changement climatique, le pays a entrepris depuis plusieurs années une transformation profonde de sa stratégie hydraulique.

Par Réda Hadi

Invité de la Chaîne 3, le professeur Ahmed Kettab, expert consultant international senior et membre du conseil d'administration de l'Institut méditerranéen de l'eau, dresse un état des lieux évolutif mais confiant : l'Algérie dispose désormais d'une expérience solide, d'infrastructures en expansion et d'une vision à long terme pour sécuriser ses ressources. « Il y a un réel défi hydrique en Algérie, comme dans beaucoup de pays de la région », rappelle d'emblée le Pr. Kettab. Ce déficit s'explique avant tout par la variabilité extrême des précipitations liée aux changements climatiques : « Parfois, on enregistre jusqu'à 150 mm de pluie, puis survient une période de sécheresse totale ». Cette irrégularité oblige les autorités à diversifier les sources d'approvisionnement. Selon lui, le ministère de l'Hydraulique « suit de près la situation » et adapte ses solutions en fonction des spécificités régionales — barrages, forages, eaux souterraines, dessalement ou encore réutilisation des eaux usées. Si l'Algérie reste structurellement en zone de stress hydrique, avec moins de 500 m³ d'eau par habitant et par an, les efforts menés ces dernières années ont permis de relever le niveau de sécurité. Le pays atteindrait aujourd'hui, selon lui, plus de 500 m³ par habitant et par an. « Nous passerons sans difficulté l'été 2026 », affirme-t-il, tout en reconnaissant la possibilité de perturbations locales dues à des opérations de maintenance ou à des incidents sur les réseaux. Le dessalement de l'eau de mer constitue l'axe majeur de la politique hydraulique actuelle. L'Algérie dispose désormais de

19 stations opérationnelles, auxquelles s'ajouteront 8 nouvelles installations d'ici 2030, pour atteindre une capacité totale de 5 millions de m³ par jour. Cette production couvrira près de 60 % de la population, notamment sur une bande côtière s'étendant jusqu'à 250 kilomètres à l'intérieur des terres. « Les stations de dessalement ne sont plus un projet pilote, mais une réalité industrielle maîtrisée », insiste Kettab. Les premières unités étaient construites par des entreprises étrangères, tandis que les dernières sont désormais conçues et réalisées « à 100 % par des Algériens », symbole de la montée en compétence nationale. Mais un obstacle demeure : la fabrication des membranes nécessaires à la filtration. Seule une poignée de pays — Chine, Japon, États-Unis, entre autres — détient la licence de production. « Pour des raisons de souveraineté nationale, il est essentiel de produire ces membranes en Algérie », souligne-t-il. Des négociations sont en cours pour permettre la création d'une filière locale, une étape cruciale vers l'autonomie technologique. À côté du dessalement, les barrages conservent un rôle structurant. Le pays en compte 81, actuellement remplis à environ 45 %, un niveau jugé satisfaisant au regard de la situation des années précédentes. Cependant, leur envasement progressif réduit leur efficacité. Le professeur plaide pour un vaste programme de désenvasement et la construction de nouveaux barrages moyens, mieux adaptés aux réalités hydrologiques locales. Les eaux souterraines, et notamment celles des immenses nappes du Sahara, offrent une autre composante essentielle de la stratégie nationale. Dans le sud, le

potentiel est évalué à près de 80 000 milliards de m³, dont la nappe albiennaise, partagée avec la Tunisie et la Libye, représente à elle seule 50 000 milliards de m³. Une convention signée entre les trois pays fixe les principes d'exploitation commune de cette ressource, dont 70 % se trouve en territoire algérien. Ces eaux, parfois chaudes et légèrement salées, nécessitent des stations de déminéralisation, déjà installées dans plusieurs wilayas du Sud comme Tamanrasset, Touggourt ou El Oued. Autre levier fondamental : la réutilisation des eaux usées. L'Algérie rejette encore près de 80 % de ses eaux usées, soit environ 2 milliards de m³ par an. « Nous traitons à peine 500 à 600 millions de m³, et nous n'en réutilisons qu'une fraction », regrette Kettab. Pour lui, il est impératif d'élargir le parc national de stations d'épuration, en passant d'environ 230 unités à plus de 600, afin de transformer ces rejets en ressource exploitable pour l'irrigation, l'industrie et les usages urbains non domestiques. Des exemples positifs existent déjà : à Tlemcen ou Boumerdès, les eaux traitées servent à irriguer vignes et cultures maraîchères. L'expert attire aussi l'attention sur la nécessité de réviser la loi sur l'eau, en vigueur depuis 2005. « Vingt ans plus tard, il est temps de l'adapter aux défis climatiques, technologiques et économiques actuels ». Il appelle à la tenue d'Assises nationales de l'eau, impliquant l'ensemble des acteurs concernés : agriculture, industrie, tourisme, collectivités locales et société civile. L'objectif : élaborer une nouvelle législation et repenser la gouvernance, à travers

un Conseil national de sécurité hydrique, directement rattaché à la présidence, chargé de définir une vision à long terme, jusqu'en 2050, voire 2100. Au-delà de l'ingénierie, la sensibilisation citoyenne reste indispensable. « Le gaspillage de l'eau demeure important, en raison notamment du faible prix du mètre cube », observe Kettab. Il propose un système tarifaire progressif : les 10 premiers m³ gratuits, puis un coût croissant pour les gros consommateurs afin d'encourager la sobriété. Il insiste aussi sur la dimension éducative et religieuse : « Les imams, dans plus de 25 000 mosquées, peuvent jouer un rôle pédagogique en prêchant sur la protection de cette ressource vitale. » Le volet agricole, qui représente 70 % de la consommation totale d'eau, doit également évoluer vers une irrigation plus économe et intelligente : techniques localisées, pilotage informatique, goutte-à-goutte optimisé. « Nous devons moderniser nos pratiques pour passer de 70 % à 40 % de consommation d'eau sans perdre en productivité », résume-t-il. Malgré les défis, le Pr. Kettab demeure optimiste : « L'Algérie dispose des compétences et des moyens nécessaires pour assurer sa sécurité hydrique. » Le pays a déjà démontré sa capacité d'adaptation : hier dépendant de prestataires étrangers pour ses usines de dessalement, il les construit aujourd'hui seul, avec des équipements conçus localement. Pour l'expert, cette dynamique doit s'étendre à toutes les composantes du système hydraulique, de la recherche scientifique à la maintenance des réseaux, pour bâtir une véritable souveraineté de l'eau.

PROCÉDURES FISCALES

La DGI précise les délais de réclamation pour les excédents de versement

Une nouvelle disposition introduite par la loi de finances 2026 vient préciser les règles applicables aux réclamations fiscales liées aux remboursements d'excédents de versement en matière d'impôt sur le revenu global (IRG) et d'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). Cette mesure, détaillée dans une circulaire de la Direction générale des impôts (DGI), vise à encadrer davantage les procédures de contestation et à renforcer la sécurité juridique des contribuables. « La présente circulaire a pour objet de porter à la connaissance des services fiscaux les modifications apportées par l'article 84 de la loi de finances pour 2026 à celles de l'article 72 du CPF, à l'effet de prévoir un délai légal de réclamation en cas de contestation d'une décision prononcée sur une demande de remboursement d'un excédent de versement, en matière d'IRG ou d'IBS. Avant l'intervention des amendements apportés par la loi de finances pour 2026, notamment en ses articles 26 et 27, la demande de remboursement des excédents de versement relatifs aux droits IRG ou IBS était considérée

comme une réclamation contentieuse », lit-on dans la circulaire de la DGI. En effet, l'article 84 de la loi de finances 2026 modifie l'article 72 du Code des procédures fiscales en instituant un délai légal pour l'introduction des réclamations contre les décisions prises par l'administration fiscale concernant les demandes de remboursement d'excédents de versement. Désormais, le contribuable dispose d'un délai allant jusqu'au 31 décembre de la deuxième année suivant celle de la notification de la décision contestée pour introduire un recours préalable auprès de l'autorité fiscale compétente. Cette évolution s'inscrit dans une réforme plus large introduite par la loi de finances 2026 visant à clarifier la gestion des excédents de versement relatifs aux acomptes provisionnels en matière d'IRG et d'IBS. Les demandes de remboursement de ces excédents sont désormais considérées comme des actes de gestion relevant des services fiscaux, et non plus comme des réclamations contentieuses. Le contentieux ne naît donc qu'en cas de contestation par le contribuable de

la décision rendue par l'administration fiscale. Concrètement, lorsque l'administration rejette totalement ou partiellement une demande de remboursement, la décision doit être motivée et notifiée au contribuable, notamment par lettre recommandée avec accusé de réception. C'est à partir de la date de réception de cette notification que commence à courir le délai de recours. Par ailleurs, la loi de finances 2026 a également supprimé le délai spécifique de six mois auparavant prévu pour les réclamations relatives à l'évaluation du chiffre d'affaires des contribuables soumis au régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU). Cette suppression découle de l'abrogation du dispositif législatif encadrant la procédure contractuelle de détermination des bases imposables dans ce régime. « Les dispositions de l'article 110 de la loi de finances pour 2026 ont abrogé l'alinéa 05 de l'article 72 du CPF, institué par les dispositions de l'article 87 de la loi de finances pour 2025, portant instauration d'un délai spécifique de réclamation de six (6) mois lorsque celle-ci est introduite en

contestation de l'évaluation du chiffre d'affaires des contribuables placés sous le régime de l'impôt forfaitaire unique (évaluation forfaitaire). En effet, l'article 110 cité ci-dessus a abrogé l'ensemble du dispositif législatif régissant la procédure contractuelle dans la détermination des bases imposables et des droits dus au titre du régime de l'IFU, dont la date d'entrée en vigueur était prévue pour le 1er janvier 2026. Les prescriptions de la présente circulaire prennent effet à compter du 1er janvier 2026 et s'appliquent aux réclamations introduites à partir de cette date », précise le même document. Entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2026, ces nouvelles dispositions visent à moderniser la procédure fiscale et à clarifier les relations entre l'administration et les contribuables. Elles s'inscrivent dans une démarche plus globale de réforme et de modernisation du système fiscal algérien, destinée à améliorer la transparence, la sécurité juridique et l'efficacité de la gestion fiscale.

Z R.

MILA

Lancement prochain
des travaux de
raccordement de 10
exploitations
agricoles à
l'électricité

Les travaux de raccordement au réseau d'électricité de 10 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Mila seront prochainement lancés, à-on avis dimanche auprès des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Le chef du service de communication de cette direction, Rédha Fergani a précisé à l'APS que les services de la direction travaillent à parachever les procédures administratives pour le lancement des travaux de raccordement au réseau d'électricité de ces exploitations qui se répartissent sur les communes de Mila, de Sidi Khelifa, d'Oued Athmania, de Teleghma, d'Ain Tine et de Tadjenanet. Selon la même source, depuis début 2026, huit exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans les communes de Tadjenanet, de Rouached et de Mila et les travaux sont en cours pour le raccordement de six autres exploitations dans les communes d'Ain Tine et de Chelghoum Laïd. Le programme d'aménagement de l'électricité aux exploitations agricoles a permis à ce jour de raccorder 660 sur 945 exploitations proposées par la direction des services agricoles (DSA). Ces raccordements ont réalisé la nécessité d'un réseau de distribution de plus de 330 km et l'installation de 260 transformateurs électriques, à l'adresse indiquée.

Rédaction Régionale

KHENCHELA

Lancement des
travaux de réalisation
d'une maison de
jeunes à Khirène

Les travaux de réalisation d'une maison de jeunes dans la commune de Khirène (wilaya de Khenchela) ont été lancés "à la fin de la semaine passée", à-on informé dimanche auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS). M. Yazid Zouaoui a précisé que « dans le cadre du programme de renforcement des structures de jeunes dans les localités du Sud de la wilaya, le coup d'envoi a été donné pour les travaux de construction d'une maison de jeunes dans la commune de Khirène avec un délai n'excédant pas 12 mois conformément au cahier de charges du marché public de ce projet ». L'enveloppe financière attribuée à ce projet dont le gel a été levé après 11 années d'attente dépassant 51 millions DA, a ajouté le même responsable. Cette future maison de jeunes comprendra de multiples espaces pour les activités culturelles, pédagogiques et de loisirs dont des salles polyvalentes, de lecture et d'informatique en plus de bureaux administratifs de sorte à accueillir les activités et initiatives de jeunes et du mouvement associatif de la région, selon la même source. A terme, cette structure offrira un espace pédagogique, culturel et social pour l'encadrement des jeunes de cette collectivité locale reculée, a valorisant le directeur de la jeunesse et des sports.

R.R.

PROTECTION CIVILE

Rencontre régionale à Bordj Bou Arreridj
sur “la stratégie de gestion financière
à moyen terme”

Les travaux d'une rencontre d'étude régionale sur "la stratégie de gestion financière à moyen terme, programme 18 dédié à la protection civile" se sont ouverts dimanche au siège de l'unité principale de la protection civile de la ville de Bordj Bou Arreridj.

L'ouverture de cette rencontre de deux jours s'est déroulée en présence des autorités de wilaya civiles et militaires et de cadres de la direction générale de la protection civile (DGPC). La rencontre regroupe les directeurs de la protection civile et les chefs des services de l'administration et ravitaillement de 19 wilayas de l'Est du pays et aborde les mécanismes d'amélioration de la gestion financière et de consolidation de l'efficacité de la mise en œuvre des programmes de développement du secteur ainsi que l'identification des objectifs du budget des programmes spé-

ciaux de la direction générale de la protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant-colonel El Hadi Bounoua, sous-directeur du budget et de la comptabilité à la direction générale de la protection civile, a indiqué que la rencontre vise à "renforcer la coordination entre les directions de ce corps constitué dans les wilayas de l'Est, l'évaluation des mécanismes de gestion financière, l'étude des projets d'investissement et l'identification des entraves et des solutions pour les surmonter". La rencontre comporte également, a-t-il ajouté, la discussion des projets 2026,

l'élaboration des projets de développement pour le budget 2027 et la garantie d'une couverture opérationnelle efficace de l'ensemble des communes. La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales organisées par la direction générale de la protection civile et devra être suivie par deux rencontres similaires prévues dans les wilayas de Ouargla et de Tamanrasset dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance, la transparence et la réalisation des objectifs de développement de la protection civile, a-t-on indiqué.

APS

BATNA

Mise en service d'un pont pour fluidifier la circulation automobile
dans le centre de la wilaya

Un pont destiné à fluidifier la circulation automobile dans le centre de Batna a été inauguré et mis en service, dimanche, sous la supervision du wali, Riadh Benahmed. Le chef de l'exécutif local a indiqué que cet ouvrage d'art, réalisé à hauteur de la cité embouteillage Kechida, desservira plusieurs quartiers de la ville de Batna via la cité An-Nasr, facilitant ainsi la

mobilité des citoyens et diminuant les embouteillages, notamment aux heures de pointe. Un investissement public de 180 millions de dinars a été consenti pour la construction, par une entreprise publique spécialisée, de ce pont souhaité depuis de nombreuses années par les habitants de Batna, à fait savoir M. Benahmed. Selon les explications fournies

sur site, cet ouvrage d'art d'une longueur de 61,9 m, enjambant l'oued séparant les cités Kechida et An-Nasr, a été réalisé dans le strict respect des normes techniques en vigueur. Les habitants de la ville de Batna ont salué l'ouverture à la circulation de ce pont tout neuf dont la construction a coïncidé avec les travaux d'aménagement menés à

grande échelle dans cette partie de la ville, notamment la réhabilitation de la route dépendant des deux cités (Kechida et An-Nasr) et la mise en place d'une enveloppe d'environ 130 millions de dinars, puisée du budget de la wilaya, pour des travaux destinés à détourner les eaux usées qui se déversent actuellement dans l'oued.

APS

JIJEL

Ouverture de 33 postes de médecins spécialistes pour l'exercice 2026

Au total, 33 postes de médecins spécialistes ont été ouverts dans la wilaya de Jijel selon la répartition ministérielle des postes pour l'exercice 2026, à-on avisé, dimanche, auprès des services de la wilaya. « Dans le cadre du renforcement des établissements hospitaliers en personnel médical spécialisé, le secteur de la santé dans la wilaya de Jijel a retenu de l'ouverture de

33 postes de médecins spécialistes selon la répartition ministérielle pour l'année 2026 », a ajouté la même source, précisant que les postes en question ont été ouverts dans 17 spécialités parmi lesquelles la radiologie, la neurochirurgie, l'ophtalmologie, la chirurgie orthopédique, la gynécologie-obstétrique et la rhumatologie. Les services de la wilaya ont affirmé que la prise de fonction des

médecins spécialistes, prévue dans les établissements de santé de Jijel, de Taher, d'El Milia et de Djimla, améliorera la qualité de la prise en charge médicale des patients. Pour rappel, le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, avait assuré dans une récente déclaration à la presse, que les médecins spécialistes souhaitant exercer dans la wilaya disposent de toutes les commodités nécessaires, notamment des loge-

ments équipés. S'agissant des personnels paramédical et d'aides soignants, le secteur de la santé avait recruté, en 2025, pas moins de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale et 206 employés de divers corps de métier, avait récemment déclaré le directeur de la santé et de la population (DSP), Abderrahmane Attout.

APS

TIZI-OUZOU

Remise d'agréments pour l'ouverture de Centres
pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux

Trois associations ont actuellement dimanche d'agréments pour l'ouverture de Centres pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (le 14 mars). Il s'agit d'une association de parents d'enfants inadaptés mentaux, une autre d'enfants handicapés mentaux et physiques et d'une autre d'aides aux enfants aux besoins spécifiques qui ont été autorisés à gérer des centres destinés à la prise en charge d'enfants aux besoins

spécifiques. Les nouvelles structures s'ajouteront aux quatre genres déjà existants au niveau de la wilaya gérées par des associations. Les représentants des trois associations ont reçu leurs agréments lors d'une cérémonie organisée au Centre de loisirs scientifiques (CLS). Elles seront projetées au niveau de trois localités différentes, Souk El-thenine dans la commune de Maatkas, et aux Ouadhias et Ait Boumehdi dans la commune de Ouacifs. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose, également, d'un Centre d'aide par le travail

(CAT) à Ait Aissa Mimoune qui est géré par une association et qui est le deuxième du genre, après celui d'Alger, at-on informé du directeur local de l'action sociale et de la solidarité, Achour Mehanni. Un lot d'équipements, une dizaine de tricycles, une vingtaine de chaises roulantes, dont six, ainsi que des prothèses auditives électriques ont été distribués à des personnes aux besoins spécifiques lors de cette cérémonie organisée en présence des autorités locales.

Agence

FACE À LA CHINE

La politique de Trump est bien loin de s'adoucir

Au cours de son premier mandat, le président avait initié une offensive bipartisane en faveur d'une confrontation avec Pékin. Cherche-t-il aujourd'hui à y mettre fin ?

Pazr Connor Echols (*)

Depuis le retour du président Donald Trump à la Maison Blanche il y a un an, les faucons anti-Chine ont commencé à paniquer. Les figures de proue de la politique américaine envers Pékin avertissent désormais que Trump « se précipite vers un mauvais accord » avec le Parti communiste chinois (PCC). Matthew Pottinger, l'un des principaux architectes de la politique chinoise de Trump lors de son premier mandat, affirme que le président a placé Pékin dans une position « idéale » grâce à ses décisions politiques « déconcertantes. »

Même certains Républicains du Congrès ont critiqué l'approche de Trump, en particulier après sa décision en décembre d'autoriser la vente de puissantes puces IA Nvidia à la Chine. « Le PCC utilisera ces puces très avancées pour renforcer ses capacités militaires et sa surveillance totalitaire », a déclaré le représentant John Mooleenaar (Républicain-Michigan), qui préside l'influente commission spéciale sur la concurrence avec la Chine. De cette vague de critiques est né un discours dominant : en cherchant à conclure des accords avec Pékin, Trump abandonne le consensus bipartite sur la Chine qu'il avait instauré lors de son premier mandat. En d'autres termes, le président s'est adouci à l'égard de la Chine.

Mais la réalité est plus complexe que ne le prétend ce discours. Selon les analystes réalistes en politique étrangère interrogés par Responsible Statecraft (RS), un examen attentif des politiques de Trump envers la Chine au cours de son second mandat suggère que le président poursuit une approche réaliste, bien que désorganisée, à l'égard de Pékin. Cela peut inclure certaines concessions inconfortables, comme la réduction des restrictions sur les ventes de puces IA et l'adoucissement du discours sur la protection de Taïwan. Mais cela ne signifie pas que Trump soit prêt à céder l'Asie à la sphère d'influence de Pékin, comme le craignent désormais certains faucons. Les raisons de ce changement apparent sont diverses. Elles tiennent en partie à la préférence de longue date de Trump pour les accords commerciaux, ainsi qu'à son respect apparent pour le dynamisme économique de la Chine. Mais un autre facteur est le véritable changement de la réalité géopolitique. La Chine a acquis une influence considérable sur les États-Unis, et l'administration Trump a choisi d'accepter cette

réalité. En reconnaissant cette réalité, Trump a créé une opportunité de rechercher des compromis utiles avec Pékin et de réduire les risques d'un conflit catastrophique. « Nous parlons de deux superpuissances nucléaires », a déclaré Lyle Goldstein, directeur du programme Asie chez Defense Priorities. « Nous voulons plus d'interdépendance, pas moins. »

Les faucons connaissent un début difficile

Lorsque Trump a entamé son deuxième mandat, il semblait prêt à redoubler d'efforts dans son approche belliciste envers la Chine. Quelques jours après son entrée en fonction, le président a imposé des droits de douane de 10 % sur les produits chinois, qui ont grimpé à 145 % en avril. Mais alors, quelque chose de remarquable s'est produit : la Chine a mis Trump au pied du mur. Les responsables chinois ont annoncé qu'ils limiteraient les exportations vers les États-Unis de minéraux rares, essentiels à la fabrication de la plupart des technologies modernes. Très vite, les dirigeants américains ont commencé à appeler Trump, paniqués, les avertissant que les nouvelles restrictions chinoises les obligeraient à fermer des usines, comme l'ont rapidement fait Ford et Suzuki.

« Cela a peut-être été une leçon très importante pour le président », a déclaré Goldstein. Trump semblait s'appuyer sur des conseillers qui pensaient que les États-Unis avaient « tous les leviers » dans leurs relations avec la Chine et que Pékin céderait sous la pression. « Je suis convaincu que le président a commencé à avoir des doutes sur les conseils qu'il recevait concernant la Chine », a déclaré Goldstein à RS.

Peu après, le président a commencé à remanier son équipe chargée de la politique étrangère. Trump a écarté les faucons tels que l'ancien conseiller à la sécurité nationale Mike Waltz et son adjoint Alex Wong. Et, dans le cadre de sa restructuration globale de la bureaucratie chargée de la sécurité nationale, il a licencié les spécialistes de la Chine au sein du Conseil national de sécurité et du département d'État. Ce remaniement semble avoir donné plus de poids aux penseurs réalistes dans l'entourage de Trump. Le sous-secrétaire à la Défense chargé de la politique, Elbridge Colby, a survécu à la purge et affirme désormais que les États-Unis doivent éviter toute « confrontation inutile » et rechercher une « relation stable et pacifique » avec la Chine. Andy Baker, considéré

comme un allié idéologique de Colby, a remplacé Wong au Conseil national de sécurité. Andrew Byers, qui a écrit en 2024 que les États-Unis devraient rechercher une « paix froide » soigneusement calibrée avec la Chine, a conservé un rôle influent en tant que sous-secrétaire adjoint à la Défense pour l'Asie du Sud et du Sud-Est. Avec cette équipe restructurée en place, Trump a adopté une approche moins conflictuelle. Il a annoncé qu'il autoriserait Nvidia à vendre des puces IA de haute qualité (mais pas le haut de gamme) à des entreprises chinoises, à condition que le gouvernement américain touche une partie des bénéfices. La Maison Blanche a également ralenti la vente forcée de TikTok et est revenue sur sa menace d'annuler les visas des étudiants chinois qui étudient dans les universités américaines, que de nombreux faucons considéraient comme une menace pour la sécurité nationale. Et Trump a commencé à vanter la possibilité d'un « grand accord » avec Pékin.

Les partisans de la ligne dure vis à vis de la Chine ont interprété ces mesures comme une volonté de brader les intérêts clés des États-Unis en Asie de l'Est. Mais leurs craintes sont exagérées, selon John Mearsheimer, éminent spécialiste du réalisme à l'université de Chicago. Trump « est déterminé à contenir la Chine », a-t-il déclaré à RS. « Cela signifie qu'il ne veut pas que la Chine domine l'Asie de l'Est. »

Pour étayer cette affirmation, Mearsheimer a cité la stratégie de sécurité nationale et la stratégie de défense nationale de Trump, qui soulignent toutes deux la volonté de l'administration de dissuader la Chine d'envahir Taïwan, même si elles se concentrent en premier lieu sur les intérêts américains dans l'hémisphère occidental. Trump utilise « une rhétorique moins conflictuelle, ce qui, à mon avis, est une bonne chose », a ajouté Mearsheimer. « Mais si l'on examine la politique actuelle, rien de significatif n'a changé. » (Comme l'a fait remarquer Goldstein, Trump n'a apporté aucun changement significatif à la posture militaire américaine en Asie de l'Est, qui vise principalement à contenir les ambitions chinoises dans la région). Il ne fait toutefois aucun doute que les faucons républicains ont du mal à s'imposer auprès de Trump en ce début de second mandat, a déclaré Paul Heer, ancien responsable des services de renseignement américains pour l'Asie de l'Est. Comme l'a dit Heer, les partisans de la ligne dure « n'ont encore aucune idée, un an après, de l'influence qu'ils ont au sein de cette administration. »

Un accord pas si formidable que ça

Les faucons anti-Chine ont interprété la volonté de Trump de négocier avec Pékin comme la preuve qu'il cherche à conclure une sorte de grand compromis. Dans le pire des cas, ils craignent que l'administration abandonne Taïwan afin de faciliter une détente plus large avec la Chine. Ces inquiétudes n'ont fait que s'intensifier à l'approche de la rencontre prévue entre Trump et le président chinois Xi Jinping en avril. Mais rien ne laisse présager qu'un tel accord soit en vue. Comme l'a souligné Heer, un grand compromis nécessiterait une patience et une persévérance extraordinaires, deux qualités que peu de gens attribueraient à Trump.

Il existe également une véritable divergence entre les intérêts américains et chinois en Asie de l'Est, ce qui rend improbable toute détente durable, selon Mearsheimer. « Si j'étais conseiller à la sécurité nationale à Pékin, j'exhorterais Xi Jinping à faire tout son possible pour dominer l'Asie de l'Est », a-t-il déclaré.

« Tout accord de coopération conclu entre Xi et Trump serait certainement une bonne chose », a poursuivi Mearsheimer. « Mais il ne faut jamais oublier que tout accord de coopération s'inscrit dans le contexte d'une intense concurrence en matière de sécurité entre ces deux États. »

Même ces accords limités peuvent apporter des avantages concrets aux intérêts américains. À la suite de la rencontre entre Trump et Xi en octobre dernier, par exemple, la Chine a accepté de sévir contre l'exportation de précurseurs chimiques utilisés par les cartels mexicains pour fabriquer du fentanyl. Un apaisement continu des tensions pourrait ouvrir la voie à des accords qui augmenteraient les opportunités commerciales pour les entreprises américaines et élargiraient les canaux de communication en cas de crise potentielle.

Afin de faciliter cette paix froide, Goldstein a recommandé à Trump et Xi d'instaurer une série de réunions régulières au cours desquelles ils pourraient discuter des questions clés. « Ce sommet qui se tiendra en avril est attendu depuis longtemps, a-t-il déclaré. Nous devrions institutionnaliser un sommet bilatéral. Cela devrait être tout à fait normal. »

(*) Journaliste pour Responsible Statecraft. Il était auparavant rédacteur en chef du bulletin d'information NonZero.

Source : Responsible Statecraft, Connor Echols, 11-02-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

LIBYE

TotalEnergies
annonce le
redémarrage de la
production du
champ de Mabruk

TotalEnergies annonce le redémarrage de la production du champ pétrolier de Mabruk en Libye, dans lequel la Compagnie détient une participation de 37,5 %. Le champ de Mabruk est situé onshore, dans la concession C17, à environ 130 km au sud de Syrte. La production du champ avait été arrêtée en 2015. La construction d'une nouvelle unité de production d'une capacité de 25 000 barils par jour a été lancée en mai 2024. Cette unité a été mise en service le 28 février 2026, moins de deux ans après le lancement du projet. « Ce redémarrage illustre notre engagement de long terme en Libye, alors que nous célébrons cette année les 70 ans de présence de TotalEnergies dans le pays », a déclaré Julien Pouget, Directeur Moyen-Orient et Afrique du Nord de la branche Exploration-Production de TotalEnergies. « Ce projet, s'inscrivant dans la continuité des annonces récentes de TotalEnergies relatives à l'extension des concessions de Waha, apporte une production de pétrole à bas coût et faibles émissions, en ligne avec la stratégie de la Compagnie, et contribue à atteindre notre objectif de croissance de la production de 3 % par an jusqu'en 2030. »

EGYPTE

La SFI mise 40 millions \$
sur l'empire sucrier des Sawiris
dans le désert égyptien

La Société financière internationale s'apprête à financer l'expansion agricole de Nile Sugar, filiale de la famille Sawiris, dans la région de Minya. Un pari industriel et souverain au cœur de la stratégie alimentaire du Caire.

R I / Agence

L'Égypte continue de chercher à réduire sa dépendance aux importations de sucre, et la Société financière internationale (SFI), bras privé de la Banque mondiale, entend accompagner cette ambition. Selon les documents obtenus par l'Agence Ecofin, l'institution envisage d'accorder un prêt senior de 40 millions de dollars à Nile Sugar Company (S.A.E.), producteur privé de sucre de betterave fondé en 2006 par la famille Sawiris. Le dossier qui a circulé en interne depuis plusieurs mois est actuellement en attente d'approbation.

Un montage paritaire, une durée de sept ans

Le financement proposé se décompose en deux tranches égales : 20 millions de dollars en compte propre de la SFI, et 20 millions mobilisés auprès d'investisseurs tiers, sur une maturité de sept ans incluant trois ans de différé. Nile Sugar a été rachetée en 2019 par Orascom Investment Holding, le véhicule d'investissement de Naguib Sawiris, dans une transaction évaluée à 3,7 milliards de livres égyptiennes (71,8 millions \$), ce qui a permis au groupe de consolider son positionnement dans la filière agroalimentaire straté-

gique. Les fonds serviront à financer le développement de 13 711 feddans, soit environ 5760 hectares de terres agricoles dans la région de Minya, en Haute-Égypte, en vue de la culture de betteraves sucrières. Sont également prévus des investissements en infrastructures, équipements et fonds de roulement, notamment pour le préfinancement des semences et des intrants destinés aux petits agriculteurs fournisseurs de l'entreprise.

S'inscrire dans la grande reconfiguration des terres désertiques

Le projet s'inscrit dans le cadre du vaste programme national de mise en valeur agricole que pilote l'Egyptian Countryside Development Company, structure tripartite associant les ministères des Finances, de l'Agriculture et de l'Habitat, dont l'objectif est de reconverter quatre millions de feddans (1,68 million d'hectares) de terres désertiques d'ici 2030. Ce programme de grande envergure vise à renforcer les capacités agricoles de l'Égypte, à attirer les investissements locaux et étrangers, et à favoriser le développement durable. La raffinerie de Nile Sugar, implantée à Nubariyah le long de la route du désert Alexandrie-Le Caire, traite aujourd'hui jusqu'à 11

000 tonnes de betteraves par jour et produit environ 232 000 tonnes de sucre blanc par saison. L'usine, située à 350 kilomètres des nouvelles terres agricoles de Minya, est considérée par la SFI comme une installation associée au projet, dans la mesure où elle s'approvisionne quasi exclusivement auprès des fermes financées.

Un déficit structurel que la production domestique peine à combler

L'enjeu est de taille. La production de sucre de l'Égypte a atteint 2,8 millions de tonnes en 2025, pour un objectif de 2,9 millions de tonnes en 2026, ce qui correspond à un taux d'autosuffisance de 81 %, en légère progression après un recul à 75,8 % en 2024. Le pays consomme environ 3,2 millions de tonnes par an, laissant subsister un déficit structurel que les autorités cherchent à combler par la mise en culture de nouvelles terres et le renforcement des capacités industrielles du secteur privé. Les importations de sucre brut devraient reculer à 1,5 million de tonnes en 2024-2025, contre 1,8 million de tonnes la campagne précédente, signe d'une dynamique de substitution à l'importation que l'investissement de la SFI entend accélérer.

FACE AUX TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

La Mauritanie renforce ses stocks stratégiques

Sous l'effet des tensions persistantes au Moyen-Orient, notamment la guerre en Iran, et de la volatilité des cours de l'énergie, la Mauritanie accélère la sécurisation de ses approvisionnements en produits pétroliers et en denrées de base. Objectif affiché : limiter les risques de rupture, contenir la pression inflationniste importée et préserver le pouvoir d'achat, dans un environnement mondial redevenu plus incertain. Lors d'une conférence de presse hebdomadaire du gouvernement, le ministre de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Mohamed Malainine Ould Khaled, a indiqué

que cinq navires chargés de produits pétroliers étaient attendus d'ici la fin du mois afin de renforcer les réserves nationales. Cette démarche s'inscrit dans une logique de prévention, alors que le risque de perturbation des flux internationaux et l'orientation du prix du baril entretiennent l'incertitude sur les marchés. Sur le front budgétaire, l'exécutif dit maintenir un mécanisme d'adaptation des subventions aux produits énergétiques pour amortir l'impact des hausses internationales sur les consommateurs. Selon les projections communiquées, si le baril se maintient dans une fourchette de 85 à 90 dollars, l'effort public

de soutien aux carburants liquides pourrait atteindre environ 25 milliards d'ouguiyas en 2026, soit près de 625 millions de dollars.

Consolider la confiance des partenaires internationaux

Le porte-parole du gouvernement, El Houssein Ould Meddou, a pour sa part indiqué que des mesures temporaires ont été prises pour préserver les stocks de produits alimentaires et énergétiques destinés au marché local. Ces dispositions relèvent d'un dispositif piloté par une commission ministérielle chargée de maintenir un niveau suffi-

sant de réserves stratégiques et d'anticiper d'éventuelles perturbations du commerce mondial. Au-delà de la gestion de court terme, cette stratégie reflète la volonté de Nouakchott de renforcer sa résilience énergétique et de consolider la confiance des partenaires internationaux. Dans un contexte de transition énergétique et de recomposition des flux mondiaux d'hydrocarbures, la Mauritanie entend ainsi sécuriser ses approvisionnements tout en créant un environnement plus prévisible pour les investisseurs, les acteurs de l'énergie et les partenaires du développement.

R I.

OR

L'australien Perseus engage son départ du Soudan

Avec le projet aurifère Meyas Sand, Perseus Mining ambitionnait de doter le Soudan d'une mine industrielle, dans un contexte où la production nationale reste largement artisanale. Toutefois, quatre ans après son arrivée sur cet actif, les plans envisagés ont peu avancé à ce stade. La compagnie minière australienne Perseus Mining a annoncé, lundi 16 mars, la signature d'un accord avec une filiale du groupe chinois Zhejiang Lygend Investment pour la vente de sa participation de 70 % dans le projet aurifère Meyas Sand, au Soudan. Cette transaction évaluée à 260 millions \$, confirme la décision de la société de se retirer de cet actif, et plus largement du

pays, environ quatre ans après son arrivée en 2022. Dans le détail, le contrat comprend notamment un acompte versé à la signature à Perseus Mining, le solde devant être payé à la finalisation de la transaction, prévue d'ici le 22 avril prochain. Selon la société, l'opération est le résultat d'un examen approfondi du projet mené ces dernières années, alors que son développement est freiné depuis 2023, notamment en raison du conflit armé qui secoue le Soudan. Associée au gouvernement du Soudan et à la société locale Meyas Nub Multiactivities Company (collectivement 30 % du projet), Perseus Mining ambitionnait pourtant de développer l'une

des rares mines industrielles du pays. Le plan minier prévoyait que Meyas Sand livre en moyenne 167 000 onces d'or par an sur une période de 13,6 ans. Un projet qui pourrait finalement être porté par le groupe chinois, Perseus indiquant vouloir désormais concentrer ses ressources dans le développement de ses actifs principaux. « Perseus maintient que Meyas Sand est un projet aurifère de grande qualité. Un examen stratégique a été entrepris suite au conflit armé prolongé au Soudan et à son impact sur la capacité de Perseus à poursuivre le développement à une échelle appropriée. La vente représente une étape importante pour Perseus dans l'optimisation de son portefeuille

et permet d'allouer des ressources à ses actifs principaux et à sa stratégie de croissance », a déclaré Craig Jones, DG de Perseus Mining. La société exploite actuellement trois mines d'or en Afrique de l'Ouest, en l'occurrence Sissingué et Yaouré (Côte d'Ivoire), ainsi que Edikan au Ghana. Parallèlement, elle prépare en Tanzanie une quatrième mine d'or, Nyanzaga, dont l'entrée en production est prévue d'ici 2027. Grâce à ce portefeuille d'actifs, elle envisage d'assurer une production moyenne annuelle comprise entre 515 000 et 535 000 onces entre 2026 et 2030.

Agence

PAYS PROPICES À L'INNOVATION

La Côte d'Ivoire dans le Top 10 africain, devant l'Égypte et le Nigeria

L'impact transformateur du numérique sur le développement économique n'est plus à démontrer. Pour qu'il se traduise par des effets concrets dans l'écosystème entrepreneurial et innovant de l'Afrique en particulier, des réformes stratégiques sont nécessaires. Chaque pays du continent avance toutefois à son rythme.

La Côte d'Ivoire est l'une des économies africaines les plus propices à l'innovation selon l'Innovators Business Environment Index (IBEI) 2026 de StartupBlink. Dans ce classement mondial consacré aux conditions offertes aux innovateurs pour créer et faire fonctionner une entreprise, le pays occupe la 81e place sur 125, avec un score de 42,917. Cela la place dans le Top 10 continental, devant deux poids lourds souvent plus visibles dans les écosystèmes technologiques : l'Égypte, 94e avec 38,306 points, et le Nigeria, 95e avec 38,176 points. Le signal est fort : Abidjan progresse comme place d'implantation crédible pour les entrepreneurs et investisseurs qui regardent l'Afrique de l'Ouest. L'indice de StartupBlink ne mesure pas la notoriété des start-up, ni le volume des levées de fonds, mais la qualité de l'environnement. Il évalue la facilité à démarrer et exploiter une activité dans 125 pays, à partir de plus de 30 paramètres, regroupés autour de trois piliers : la facilité d'exploitation d'une entreprise, les incitations économiques et la perception du marché. Le trio de tête mondial est formé par les États-Unis, Singapour et le Royaume-Uni. Pour l'Afrique, StartupBlink établit que l'Afrique du Sud, le Kenya et le Cap-Vert sont les trois pays les plus favorables.

De sérieux atouts ivoiriens

Le rapport détaille les ressorts de la performance ivoirienne. La nation éburiennne est classée 2e en Afrique de l'Ouest dans l'IBEI 2026. Elle est surtout 1re de cette sous-région dans la catégorie « Accès au capital et infrastructures financières », un indicateur qui agrège la disponibilité du crédit, la connectivité bancaire, les canaux d'investissement et l'ac-

cessibilité des outils financiers. Le pays se hisse également au 3e rang d'Afrique subsaharienne pour la fiscalité. Au niveau des paramètres, le taux sur les plus-values obtient la note maximale, au-dessus de la moyenne mondiale. L'indicateur « Création d'entreprise » atteint 93,8 sur 100, et l'accès au crédit affiche 56,8. Ces résultats dessinent un environnement jugé plus lisible et plus incitatif que celui de plusieurs concurrents régionaux. Au-delà des chiffres, StartupBlink décrit une économie ivoirienne engagée dans une trajectoire de diversification, portée par son statut de hub commercial majeur en Afrique de l'Ouest. Le rapport insiste sur les investissements dans les infrastructures, les services numériques et la réforme administrative, qui rendent le pays plus attractif pour les innovateurs en quête d'une base régionale. La zone franche VITIB de Grand-Bassam est présentée comme l'un des symboles de cette ambition. Ce parc technologique offre des incitations fiscales et des procédures douanières simplifiées aux entreprises tournées vers les marchés régionaux et internationaux. Le code des investissements renforce ce dispositif par des allègements fiscaux et des simplifications administratives, tandis que la numérisation de l'enregistrement des sociétés et des licences réduit les frictions.

La Côte d'Ivoire progresse, cependant...

Cette avance sur l'Égypte et le Nigeria doit toutefois être bien interprétée. L'indice le rappelle implicitement : un meilleur environnement des affaires pour innover ne signifie pas automatiquement un écosystème startup plus puissant à court terme. D'ailleurs, l'Égypte comme le

Nigeria obtiennent dans le Global Startup Ecosystem Index 2025 des positions supérieures à leur rang dans l'IBEI, preuve que leurs scènes entrepreneuriales produisent davantage que ne le suggère leur cadre général. L'Égypte conserve des atouts liés à la taille de son marché, à son coût de la vie et à son rôle de pont entre l'Afrique, le Moyen-Orient et la Méditerranée. Le Nigeria, lui, reste présenté comme le foyer de startup le plus actif du continent, porté par sa taille, ses talents et des pôles comme Yaba à Lagos. Il faut également souligner que seuls 25 pays africains figurent dans le rapport de StartupBlink, sur les 54 que compte le continent. Le rapport ne précise pas si cette non-exhaustivité est due à des difficultés d'accès aux données des 29 autres marchés. Reste que sur la question précise du climat offert aux innovateurs, la Côte d'Ivoire marque des points. StartupBlink met en avant une gouvernance plus stable, des règles d'investissement plus prévisibles, des plateformes dédiées aux activités technologiques et un accompagnement institutionnel structuré, notamment via le Centre de promotion des investissements et l'Agence Côte d'Ivoire PME. Pour les décideurs publics, ce classement offre un argument de compétitivité. Pour les investisseurs, il sert de boussole dans un continent où la promesse des marchés ne s'accompagne pas toujours de simplicité réglementaire. Et pour Abidjan, le message est clair : sans encore rivaliser avec les grands leaders mondiaux, la Côte d'Ivoire consolide son image de destination sérieuse pour entreprendre, innover et rayonner en Afrique.

Agence

COOPÉRATION NUMÉRIQUE
Le Sénégal discute avec l'américain Visa

Dans le but de soutenir sa transformation numérique, le Sénégal envisage des partenariats stratégiques avec divers partenaires. Les autorités du pays ont discuté avec une entreprise américaine spécialisée dans les technologies financières. Le Sénégal explore un rapprochement stratégique avec le géant américain des paiements électroniques Visa. Le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique (MCTN), Alioune Sall, a reçu la semaine dernière à Dakar Aminata Kane, récemment nommée vice-présidente senior de Visa pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. Selon la communication du ministère sur le réseau social facebook, « les échanges ont porté sur l'ouverture d'un bureau de Visa à Dakar et sur le renforcement de la collaboration avec le Sénégal dans plusieurs domaines stratégiques : accompagnement de l'écosystème fintech, soutien à la Delivery Unit du MCTN, et contribution à la mise en œuvre du New Deal Technologique ». Cette rencontre fait suite à l'événement organisé par Visa à Dakar en octobre 2025. En effet, l'entreprise américaine a, lors d'une rencontre d'échange et de discussion avec les différents acteurs publics et privés du secteur financier du Sénégal, mis en avant son expertise technique et technologique. Elle s'est ainsi positionnée comme un partenaire de choix pour l'État sénégalais dans un contexte où le pays cherche à accélérer son inclusion financière et à attirer des acteurs internationaux du numérique. Aucun accord formel n'a pour l'heure été signé entre les deux parties. Toutefois, elles se sont engagées à organiser des ateliers techniques afin de définir un cadre de partenariat structuré sur le long terme. Visa a par ailleurs présenté les premiers éléments d'une étude régionale dont les recommandations sont attendues fin juin. Elle vise à formuler des pistes actionnables à l'intention des gouvernements africains.

R I.

KENYA

Le pays veut construire une nouvelle centrale électrique au gaz de 1,2 GW

La demande d'électricité au Kenya est en pleine hausse. Avec la croissance de l'usage commercial et domestique, l'offre doit suivre le rythme pour répondre aux besoins actuels et futurs. Les autorités kenyanes sont en quête de quête de conseillers en transaction pour élaborer et structurer un projet de centrale électrique au gaz. Selon les informations relayées le mercredi 11 mars par Bloomberg qui cite Alex Wachira, secrétaire principal à l'Énergie, l'unité sera dotée d'une capacité de 1200 MW (1,2 GW). Nécessitant un investissement total de 2,9 milliards USD, elle sera basée à

Dongo Kundu dans la ville de Mombasa, et sera développée par la compagnie publique d'électricité KenGen en partenariat avec des investisseurs privés.

Répondre à la demande croissante en électricité

Avec cette nouvelle centrale qui fonctionnera avec du gaz naturel liquéfié qui sera importé, la première économie d'Afrique de l'Est entend renforcer son offre en électricité pour satisfaire la demande croissante. La société publique en charge de la distribution d'électricité (Kenya Power and Ligh-

ting Company) a annoncé avoir enregistré une demande de pointe de 2439,06 mégawatts (MW) le 4 décembre 2025, effaçant le précédent record de 2418,77 MW relevé le 18 novembre de la même année. Au total depuis 2018, la demande de pointe en électricité aura augmenté de près de 35 % en se basant sur des données de la BAD portée par l'augmentation du nombre de foyers raccordés, les programmes de connexion au réseau et la montée en puissance de la consommation d'énergie par les ménages. En outre, la croissance industrielle et l'urbanisation renforcent la demande en énergie pour alimenter

usines, services et infrastructures. Un tel contexte exige de développer de nouvelles capacités de production en complémentarité aux installations actuelles. Selon les données de l'Autorité kenyane de régulation de l'énergie et du pétrole (EPRA), à la date de juin 2025, la puissance électrique installée du Kenya atteignait 3840,8 MW, dont 3192,0 MW raccordés au réseau national. La géothermie arrive en tête dans le bouquet énergétique avec 25,9 % de la capacité installée, devant l'hydroélectricité (24 %), les centrales thermiques (17,2 %), le solaire photovoltaïque (14,1 %) et l'éolien (12 %).

Rédaction/agence

BOURSE ZURICH

Le SMI ploie alors que la guerre se poursuit au Moyen-Orient

La Bourse suisse a ouvert en baisse lundi matin, alors que la guerre au Moyen-Orient entre dans sa troisième semaine et que Donald Trump fait pression sur ses alliés et la Chine pour qu'ils sécurisent le trafic d'hydrocarbures dans le détroit d'Ormuz verrouillé par l'Iran. Les prochains jours seront aussi marqués par les décisions des banques centrales.

Le président américain s'est vanté que l'Iran a été "décimé" par plus de deux semaines de frappes américano-israéliennes, affirmant avoir des discussions avec Téhéran, mais qu'un accord pour mettre fin à la guerre n'était pas encore à l'ordre du jour. Pendant ce temps, le pétrole continuait d'évoluer en hausse, le Brent montant de 2,57% à 105,78 dollars le baril et le WTI prenant 1,65% à 100,34 dollars. Pour Arthur Jurus, directeur des investissements à la banque Oddo BHF Suisse, "même avec un pétrole durablement autour de 100 dollars, l'impact sur les économies développées resterait relativement modéré: environ 0,7 point d'inflation supplémentaire et 0,1 point de croissance en moins".

"L'annonce par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth d'une nouvelle vague de frappes américaines contre des cibles iraniennes a ravivé les craintes d'un conflit plus long et potentiellement stagflationniste pour l'économie mondiale", a pour sa part averti John Plassard, responsable de la

stratégie d'investissement de la banque Cité Gestion. Les investisseurs guetteront par ailleurs les décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine mercredi soir, ainsi que de la Banque nationale suisse et de sa consœur nipponne jeudi. Il s'agira de leurs premières annonces depuis le début de la guerre contre l'Iran. "Toutes ces institutions devront revoir leurs projections dans ce nouvel environnement inflationniste, tandis que l'évolution de la situation au détroit d'Ormuz restera le principal moteur des devises", a souligné Jean-Marc Sabet, patron de la plateforme de changes B-Sharp.

Idorsia dévisse

A la Bourse suisse vers 09h25, l'indice vedette SMI reculait de 0,13% 12'821,90 points après avoir clôturé vendredi quasiment stable (-0,02%). Le SLI perdait 0,19% à 2028,40 points et le SPI abandonnait 0,16% à 17'864,73 points. La majorité des valeurs vedettes a démarré

dans le rouge, les plus fortes baisses étant enregistrées par Sonova (-4,5%), Swiss Life (-1,0%) et Alcon (-0,7%). Les analystes de Kepler Cheuvreux ont abaissé l'objectif de cours du spécialiste de l'assurance vie et confirmé la recommandation à "hold". Les poids lourds pharmaceutiques Roche (-0,2%) et Novartis (-0,3%) inversaient la tendance positive d'avant-Bourse. Novartis lancera mardi un nouveau programme de rachat d'actions, destiné à rapatrier jusqu'à un dixième du capital en circulation et courant sur une période de trois ans. Roche a quant lui obtenu une certification de conformité européenne (CE) pour un test sanguin dédié à la maladie d'Alzhei-

mer. Les meilleures performances étaient enregistrées par Holcim (+1,5%), Galderma (+1,2%) et Amrize (+0,7%). Sur le marché élargi, Tecan (-1,7%) baissait après avoir subi une lourde perte nette en 2025. L'équipementier de laboratoire a sévèrement chu dans le rouge l'an dernier, plombé par un correctif de valeur de 139,5 millions de francs suisses sur des activités acquises en 2021. La perte nette atteint 110,7 millions, à comparer avec un bénéfice de 67,7 millions un an plus tôt. Idorsia (-15,4%) dégringolait après le départ surprise de la directrice générale Srishti Gupta, remplacée à titre intérimaire par le président Jean-Paul Clozel.

R. I.

POINT-MARCHÉS

L'Europe ouvre dans le vert avant une série de décisions de banques centrales

Les principales Bourses européennes avancent en début de séance lundi, tentant un rebond au dix-septième jour de la guerre au Moyen-Orient, qui ne montre pas de signe d'apaisement, tandis que les opérateurs se positionnent pour de nombreuses décisions de politique monétaire cette semaine. À Paris, le CAC 40 gagne 0,07% à 7.917,40 points vers 08h03 GMT. A Francfort, le Dax avance de 0,04% et à Londres, le FTSE 100 monte de 0,38%. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,04%, le FTSEurofirst 300 avance de 0,11% et le Stoxx 600 progresse de 0,13%. Washington a cherché au cours du week-end à se montrer rassurant sur les conséquences économiques de la guerre en Iran, avec un baril à plus de 100 dollars, prédisant que l'intervention des États-Unis dans la région ne durerait pas. Téhéran s'est cependant montré inflexible dimanche par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, qui a pré-

venu sur la chaîne américaine CBS que l'Iran était prêt à se défendre "aussi longtemps qu'il le faudra". Alors que s'enlise le conflit, l'attention va se porter cette semaine sur les réunions de plusieurs banques centrales, dont la Fed mercredi, ainsi que la BoE et la BCE jeudi, alors même que la montée des prix de l'énergie remet en question leur politique sur les taux. "Les prévisions des banques centrales vont immédiatement pencher vers une inflation plus élevée et une croissance plus faible", estime Bruce Kasman, économiste en chef chez JPMorgan. Aux valeurs, UniCredit abandonne 0,77%. Le groupe bancaire italien a annoncé lundi une offre visant à monter à plus de 30% de son concurrent allemand Commerzbank, ce qui lui ferait franchir le seuil d'obligation de prise de contrôle prévu par la législation allemande. Commerzbank prend environ 4%. Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Mars 2026
Valeur : 18 Mars 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.4689	132.4839
1	EUR	EURO		151.3325	151.3894
1	GBP	POUND STERLING		175.4323	175.4521
100	JPY	JAPANESE YEN		83.1464	83.1663
1	CNY	CHINESE YUAN		19.1873	19.1925
1	CHF	SWISS FRANC		167.3644	167.4045
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		96.6362	96.6542
1	DKK	DANISH KRONE		20.2561	20.2593
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0151	14.0198
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.5850	13.5905
1	AED	UAE DIRHAM		36.0548	36.0736
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.2996	35.3055
1	KWD	KUWAITI DINAR		431.3543	431.5436
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.5943	45.0425
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0486	14.0502
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.7015	20.8079
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3293	3.3396
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.8996	179.8996

FACE AU RISQUE GÉOPOLITIQUE

La Bourse de Paris reste prudente

La Bourse de Paris tempore lise lundi face à des prix du pétrole au-dessus des 100 dollars le baril et dans l'attente des premières décisions monétaires des grandes banques centrales depuis le début de la guerre au Moyen-Orient. Vers 10H15 heure de Paris, l'indice vedette CAC 40 perdait 0,40% soit 31,80 points, pour s'établir à 7.879,73 points, peu après avoir ouvert en timide hausse. Vendredi, le CAC 40 a perdu 0,91%, pour terminer à 7.911,53 points. Sur le mois, le CAC 40 s'inscrit en baisse de plus de 8%. Les marchés d'actions naviguent

à vue en ce "début de la semaine et le pétrole reste confortablement au-dessus de 100 dollars le baril", constate Kathleen Brooks, directrice de la recherche chez XTB. Dans une interview au Financial Times, Donald Trump a réclamé que l'Otan, comme Pékin, envoient des navires de guerre dans le précieux passage d'Ormuz, par où transite un cinquième du trafic mondial de pétrole et de gaz liquéfié. Le président américain a prédit "des conséquences très mauvaises pour l'avenir de l'Otan" si les pays de l'alliance refusent

d'obtempérer, et a menacé de reporter un voyage en Chine prévu du 31 mars au 2 avril. Pour amortir la flambée du brut, du pétrole issu des réserves stratégiques (400 millions de barils) devrait être débloqué immédiatement en Asie et en Océanie et dès fin mars en Amérique et en Europe par les pays de l'Agence internationale de l'énergie, a précisé l'organisation dimanche. Par ailleurs, "les quatre grandes réunions de banques centrales restent au cœur de l'attention, les marchés scrutant leurs réactions face aux conséquences de

la guerre et au choc pétrolier", commente Jim Reid, économiste de la Deutsche Bank. La décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) est attendue mercredi, suivie entre autres de celle de la Banque du Japon (BoJ), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque d'Angleterre (BoE) jeudi. "Toutes devront composer avec un contexte très complexe, marqué par le risque géopolitique, la volatilité des prix de l'énergie et une dynamique inflationniste incertaine", souligne M. Reid. La présidente de la BCE Chris-

tine Lagarde avait affirmé mardi que l'institution monétaire ferait tout ce qui est "nécessaire" pour que "l'inflation soit sous contrôle" malgré la flambée des prix de l'énergie provoquée par la guerre au Moyen-Orient. Jim Reid s'attend à une "réaffirmation forte de la flexibilité de la politique monétaire et à un message clair sur l'engagement de la BCE envers la stabilité des prix, afin d'éviter une répétition de l'épisode inflationniste de 2022-2023" après l'envolée des prix de l'énergie lié au déclenchement de la guerre en Ukraine.

R. I.

MALGRÉ LE REVERS INFLIGÉ PAR LA COUR SUPRÊME

Trump utilise à nouveau la menace commerciale et cible la Chine

Alors que de hauts responsables américains et chinois se sont rencontrés ce week-end à Paris pour tenter de régler les litiges commerciaux entre les deux pays, Pékin a dénoncé les enquêtes commerciales américaines sur d'éventuels manquements à la lutte contre le travail forcé comme un acte "totalement unilatéral, arbitraire et discriminatoire". Donald Trump a immédiatement répondu par de nouvelles menaces douanières.

Le président américain Donald Trump a affirmé ce dimanche 15 mars avoir le "droit absolu" de réinstaurer des droits de douane, après que ses surtaxes douanières ont été retoquées par la Cour suprême. "J'ai le droit absolu d'imposer des DROITS DE DOUANE sous une autre forme, et j'ai déjà commencé à le faire", a-t-il écrit sur son réseau Truth Social, dans une allusion apparente aux enquêtes commerciales lancées par son administration, et alors qu'il a instauré des droits de douane de 10% par décret.

La Chine dans le viseur

Les Etats-Unis ont lancé jeudi une nouvelle série d'enquêtes commerciales pour vérifier d'éventuels manquements à la lutte

contre le travail forcé pouvant justifier de nouveaux droits de douane visant 60 pays, dont ceux de l'Union européenne (UE), la Chine et le Japon. Les propos de Donald Trump ont été publiés quelques heures après que Pékin a pressé les Etats-Unis de "corriger immédiatement (leurs) agissements erronés" en matière commerciale, alors qu'un nouveau round de négociations a été engagé entre les deux premières économies de la planète. Ces enquêtes sont un acte "totalement unilatéral, arbitraire et discriminatoire, elles constituent un acte typique de protectionnisme", a souligné le ministère chinois du Commerce. De hauts responsables américains et chinois se sont rencontrés ce week-end à Paris pour tenter de régler les litiges commerciaux qui ont donné lieu en 2025 à une

âpre bataille, avant une trêve convenue en octobre.

Une situation à régler d'ici la rencontre Trump-XI

La Cour suprême des Etats-Unis a par ailleurs invalidé le 20 février l'ensemble des droits de douane internationaux de grande envergure imposés par M. Trump. Celui-ci en avait réinstauré dans la foulée par décret, à un taux de 10%. "La Cour connaissait ma position, savait à quel point je tenais à cette victoire pour notre pays, et a pourtant décidé de céder, potentiellement, des milliers de milliards de dollars à des pays et à des entreprises qui profitent des Etats-Unis depuis des décennies", a déploré M. Trump lundi. Agence

CUBA

Trump estime pouvoir conclure un accord avec Cuba «très bientôt»

Donald Trump a déclaré dimanche que Cuba souhaitait conclure un accord avec les États-Unis, qui selon lui, interviendra «très bientôt». «Cuba souhaite également conclure un accord, et je pense que très bientôt, soit nous parviendrons à un accord, soit nous ferons ce qu'il faut», a déclaré le président américain à des journalistes à bord d'Air Force One. «Nous sommes en pourparlers avec Cuba», a-t-il encore



dit, tout en soulignant que «nous allons nous occuper de l'Iran avant Cuba». «Je pense qu'il va se passer quelque chose à Cuba très bientôt», a-t-il ajouté. Cuba a confirmé vendredi être en pourparlers avec les États-Unis et a libéré des prisonniers politiques dans le cadre d'un accord avec le Vatican, un médiateur historique entre ces deux ennemis idéologiques. Donald Trump, qui multiplie les déclarations offensives contre

Cuba, assurait depuis mi-janvier que des négociations étaient en cours avec de hauts responsables de l'île mais La Havane avait jusqu'à démenti de tels contacts. Washington impose depuis janvier un blocus énergétique de facto à Cuba, invoquant la «menace exceptionnelle» que ferait peser sur la sécurité nationale américaine cette île située à seulement 150 kilomètres des côtes de la Floride.

R I.

ALLEMAGNE

Berlin envisage de renforcer la loi antitrust pour faire face à la hausse des prix du carburant

Face à la forte hausse des prix du carburant et aux critiques croissantes dans l'opinion publique, l'Allemagne s'apprête à durcir son arsenal législatif en matière de concurrence. Le gouvernement allemand veut en effet renforcer la loi de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles afin de mieux encadrer le marché des carburants et de répondre aux accusations d'abus formulées contre certaines grandes entreprises du secteur. Selon les informations relayées par l'agence de presse allemande, l'exécutif travaille actuellement à la mise en place d'une nouvelle règle qui limiterait les stations-service à une seule hausse de prix par jour. Cette augmentation ne pourrait intervenir qu'à midi, soit à 12 heures précises. Une mesure qui vise clairement à freiner les variations répétées des tarifs à la

pompe, souvent dénoncées par les automobilistes allemands. Un porte-parole du gouvernement à Berlin a indiqué, ce dimanche, que la coordination entre les ministères concernés avait déjà commencé afin de préparer les ajustements juridiques nécessaires. L'objectif affiché est d'accélérer la réforme pour permettre une entrée en vigueur de cette nouvelle disposition avant les fêtes de Pâques. Au-delà de cette règle sur les hausses quotidiennes, le projet de modification de la loi anti-cartel prévoit aussi un renforcement de la surveillance des abus de position dominante sur le marché des carburants. Berlin souhaite ainsi donner davantage de moyens au Bureau fédéral de lutte contre les cartels pour intervenir plus efficacement contre les entreprises dominantes lorsqu'il existe des in-

dices laissant penser à une hausse injustifiée des prix. Le gouvernement entend également simplifier les procédures juridiques permettant de détecter et de corriger les déséquilibres structurels de concurrence dans le secteur. En clair, il s'agit de rendre l'action publique plus rapide et plus ferme face à des pratiques jugées nuisibles aux consommateurs. Cette initiative intervient dans un contexte de tension croissante autour du coût du carburant en Allemagne. La ministre allemande de l'Économie, Katherina Reiche, avait déjà annoncé que le gouvernement examinait la possibilité de renforcer le contrôle exercé par le Bureau fédéral de lutte contre les cartels sur les abus de marché dans le secteur du carburant. L'idée est d'imposer un examen plus rigoureux des coûts et des struc-

tures tarifaires pratiquées par les acteurs du marché. Dans le débat politique allemand, plusieurs responsables accusent ouvertement les compagnies pétrolières de faire payer aux consommateurs des prix excessifs, allant jusqu'à évoquer une forme "d'exploitation" dans les stations-service. Cette pression politique et sociale pousse désormais Berlin à envisager une réponse plus offensive. Reste toutefois une question centrale : cette réforme suffira-t-elle réellement à contenir la flambée des prix à la pompe ? Le débat demeure ouvert en Allemagne, où certains doutent encore de l'efficacité concrète de cette limitation à une seule hausse quotidienne.

Synthèse R I.

ESPAGNE

Le gouvernement veut limiter la hausse des prix de l'électricité et des carburants

Le gouvernement espagnol prépare une réponse « essentielle- ment sous forme de mesures fis- cales » pour limiter l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur l'électricité et les carburants. Le ministre espagnol de l'Économie Carlos Cuerdo a annoncé préparer un ensemble de mesures fiscales visant à limiter l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur les prix nationaux de l'élec- tricité et des carburants, dans l'une des économies les plus dynamiques d'Europe. Les hostilités lancées par les États- Unis et Israël contre l'Iran depuis le 28 février font craindre l'envolée des prix dans le monde entier, notamment en raison de la hausse du coût des hydro- carbures entraînée par la fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transite une grande partie des exportations de pé- trole et de gaz des pays du Golfe. En Espagne, les prix des carburants à la pompe ont déjà nettement augmenté en moins de deux semaines, avec une hausse atteignant plus de 25 % pour le gazole, d'après des chiffres officiels. « Mesures fiscales » Jeudi, le ministre de l'Économie Carlos Cuerdo a indiqué que la réponse de l'exécutif pour protéger le pouvoir d'achat de la population se ferait « es- sentiellement sous forme de mesures fiscales », calquées principalement sur celles mises en place en 2022 pour contrer la hausse des prix consécutive à l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine. « Il y a un assez large consensus quant à l'effet positif de mo- dération des prix [...] que (ces me- sures) ont eu », a-t-il argumenté à l'is- sue d'une réunion avec des représen- tants des syndicats et du patronat. Le ministre a précisé qu'une aide « spécifique » serait mise en place pour les secteurs de l'agriculture et des transports, déjà durement touchés par l'envolée des prix à la pompe en Es- pagne. « La priorité est de nous concentrer sur la finalisation du texte dès que possible dans les prochains jours, afin qu'il soit prêt pour son ap- probation », a-t-il poursuivi. R I/Agence

Le mystérieux projet de “méga-usine de puces” d’Elon Musk se précise

Elon Musk a fixé une date pour révéler les plans de TeraFab, son projet d'usine de semi-conducteurs capable de produire 100 à 200 milliards de puces par an. Une annonce attendue dans sept jours, sur fond de pénurie qui pèse directement sur Tesla.

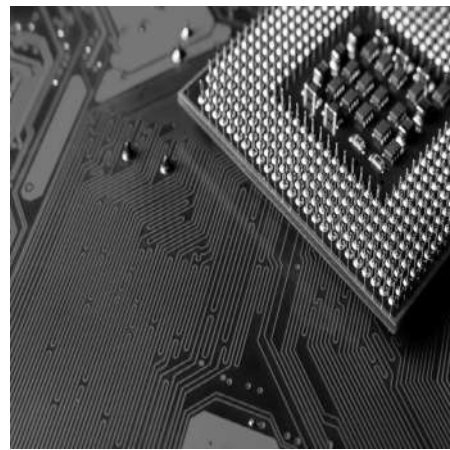
On l'a connu plus prolixe. Un tweet, une date, sept jours. Elon Musk a confirmé cette semaine que les détails de TeraFab seraient rendus publics très prochainement. Le PDG de Tesla parle depuis plusieurs mois de ce projet d'usine géante, pensé pour produire des centaines de milliards de puces annuellement et réduire la dépendance des États-Unis envers TSMC. La demande liée à l'IA a allongé les délais de production à des niveaux inédits, et Tesla en subit directement les effets sur ses ambitions de puces personnalisées. Beaucoup d'experts ont qualifié les idées d'Elon Musk d'extravagantes sur ce terrain, en soulignant à quel point entrer sur le marché des semi-conducteurs est difficile. Le patron de Tesla, lui, n'a pas l'intention de changer de cap.

Sans salle blanche, une autre définition de « fab »

Sans salle blanche, TeraFab vise forcément un autre segment, comme le packaging avancé, la mémoire ou l'intégration de composants. Tesla n'a pas besoin de gravure ultrafine pour toute son électronique embarquée, et une partie significative de ses besoins pourrait être couverte par des process moins complexes. Voilà qui change considérablement la nature du projet. Si TeraFab se concentre sur ce segment, l'échelle annoncée devient plus réaliste, mais le projet s'éloigne aussi de l'image d'une fab capable de rivaliser frontalement avec TSMC sur les puces les plus avancées. C'est précisément ce flou que les



annonces de la semaine prochaine devront dissiper. Nous n'en saurons pas plus, car là encore, son annonce sur X.com que vous pouvez lire ci-dessus n'en parle pas, elle dit simplement : « Lancement du projet Terafab dans 7 jours ». Lors de prises de parole antérieures, Elon Musk a précisé que TeraFab ne comporterait pas de salle blanche. Pour qui ne connaît pas l'industrie des semi-conducteurs, une salle blanche est un environnement hermétiquement contrôlé, où la moindre particule de poussière peut ruiner des milliers de puces en cours de fabrication. La température, l'humidité et la pression y sont régulées en permanence, et les techniciens travaillent en combinaisons intégrales. Construire et maintenir ces es-



paces coûte des centaines de millions d'euros, parfois davantage. Pour produire des puces logiques en nodes avancés, 2 ou 3 nm, c'est pourtant incontournable.

Financer des lignes plutôt que construire une usine

Comme souvent lorsqu'on n'a pas de réponse à ses questions, la rumeur surgit. Tesla apporterait des capitaux à Intel Foundry ou à TSMC pour financer des lignes de production dédiées, plutôt que de bâtir sa propre infrastructure de zéro. TSMC a déjà signalé publiquement sa disponibilité pour réserver des capacités futures à des clients stratégiques. Intel, qui traverse une période difficile sur son activité de fonderie, aurait aussi des raisons sérieuses d'accueillir un tel accord. Pour Tesla, ce montage permettrait de sécuriser un approvisionnement garanti sans engager dix à quinze ans de montée en compétence industrielle. Elon Musk a lui-même évoqué cette piste dans des échanges publics récents, en citant explicitement Intel Foundry comme partenaire potentiel. Deux entreprises américaines, une supply chain sécurisée sur le sol national, un argument géopolitique prêt à l'emploi juste quand Washington pousse activement à la réindustrialisation du secteur. Car c'est bien là que le projet TeraFab prend une dimension plus large que Tesla. Nvidia, AMD, et d'autres géants américains des puces fabriquent l'intégralité de leur production à l'étranger, principalement à Taïwan. Une tension géopolitique majeure dans le détroit suffirait à paralyser une bonne partie de l'industrie technologique américaine. Le dénouement est pour bientôt.

Instagram supprime le chiffrement des messages de bout en bout : vos conversations privées bientôt lisibles ?

Meta a décidé de supprimer le chiffrement des messages privés sur la plateforme Instagram. Une perspective qui s'inscrit dans un contexte de pression croissante des autorités sur les grandes plateformes numériques. Depuis un peu plus de 3 ans, Meta proposait le chiffrement des messages privés (E2EE) sur sa plateforme Instagram, comme c'est le cas sur WhatsApp. Une protection très appréciée des utilisateurs, avec une fonctionnalité qui garantit que seulement l'expéditeur et les personnes avec lesquelles il communique peuvent voir ou écouter ce qui est envoyé, et que personne d'autre, pas même Meta, ne peut y accéder.

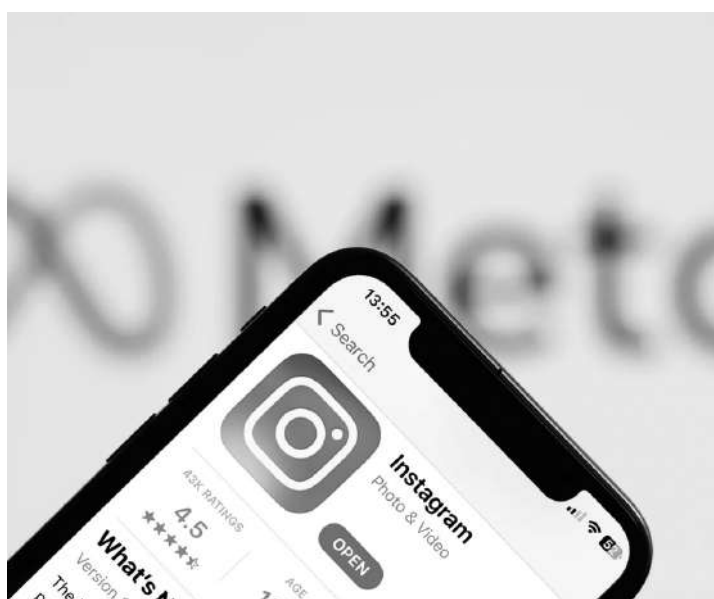
Instagram abandonne le chiffrement des messages privés

Toutefois, le géant américain a décidé de mettre un terme à

cette sécurité sur le réseau Instagram. Un changement qui prendra effet dans quelques semaines, Meta précisant que des instructions dans la discussion indiqueront aux utilisateurs comment télécharger tous les contenus multimédias ou messages que ceux-ci pourraient vouloir garder. Sur les pages de support Instagram, le message est on ne peut plus explicite : « Les messages chiffrés de bout en bout sur Instagram ne seront plus pris en charge à compter du 8 mai 2026. » Meta justifie cette décision en indiquant que la fonctionnalité de chiffrement de bout en bout dans les messages privés d'Instagram n'était que très peu utilisée par les utilisateurs.

Une fonctionnalité trop peu utilisée

Et pour cause, contrairement à WhatsApp où la fonction est activée par défaut, celle-ci nécessite



sur Instagram une activation manuelle pour chaque conversation. Le chiffrement n'étant pas activé par défaut, encore fallait-il connaître l'existence de l'option

et prendre l'initiative de l'activer dans les paramètres. L'entreprise a donc décidé d'y mettre fin à compter du 8 mai prochain. Les personnes souhai-

tant continuer à bénéficier de conversations protégées par ce type de chiffrement sont invitées à se tourner vers WhatsApp, l'autre service de messagerie du groupe. Cette suppression du chiffrement permettra également à Meta d'analyser, se besoin, les messages échangés afin d'y détecter d'éventuels contenus illicites. Parmi les cibles prioritaires figurent notamment les formes d'abus sexuels sur mineurs, un fléau déjà bien identifié sur la plateforme. Aussi, de nombreuses autorités publiques et organismes de régulation accentuent depuis plusieurs années leurs exigences envers les grandes entreprises technologiques, avec un chiffrement de bout en bout en mesure de faciliter une forme de « safe place » pour les pédocriminels notamment.

La Renault 5 Turbo 3E sera finalement moins exclusive que prévu

"Une plateforme créée sur mesure" : c'était une des annonces faites par Renault lorsque nous avons pu approcher pour la première fois la version de série de sa R5 Turbo 3E, il y a un an. Mais depuis, la marque au Losange semble s'être ravisée. Malgré son tarif stratosphérique, la "plus petite supercar du monde" devra partager sa base avec d'autres modèles, commercialisés par un autre constructeur du groupe. De quoi rendre le projet (un peu) plus rationnel, sans trop le priver de sa substance pour autant.

De tous les projets lancés alors que Luca de Meo était le patron du groupe Renault, la R5 Turbo 3E est sans doute le plus délirant. Née concept-car, cette supercar de poche a obtenu le feu vert pour une entrée en production. En hommage à l'année de naissance du modèle qui l'a inspirée, 1 980 exemplaires doivent être fabriqués. Ils seront facturés au minimum 155 000 €. ... pour les premiers acheteurs. Ce tarif a déjà augmenté et il continuera à grimper d'ici aux premières livraisons, attendues en 2027. De quoi conforter sa place de véhicule le plus cher de l'histoire de la marque française. Pourtant, ce n'était pas encore forcément suffisant pour rendre l'affaire rentable, voire simplement arriver à l'équilibre. Surtout que le Losange avait évoqué l'emploi d'une "plateforme créée sur mesure" pour ce modèle très spécifique au printemps 2025, au moment où il avait dévoilé la fiche technique et l'habitacle de cette Renault 5 Turbo 3E.

La Renault 5 Turbo 3E sera une cousine de l'Alpine A110 électrique

Mais finalement, une solution plus économique a été choisie. La Renault 5 Turbo 3E partagera en réalité sa base avec une autre sportive électrique : la nouvelle Alpine A110, troisième du nom, qui doit être présentée d'ici la fin de l'année. Cette information, nous l'avons glanée lors de nos échanges en marge de la conférence FutuREady, annonçant le plan stratégique offensif et ambitieux du groupe Renault. Lors de cet événement, de nouveaux détails sur cette plateforme inédite ont été donnés. Elle sera baptisée APP, pour Alpine Performance Platform, et comprendra notamment une architecture en 800 volts, qui avait toujours été prévue pour la Turbo 3E. Des recharges très rapides devraient donc être possibles, d'autant que la capacité de la batterie, toujours secrète, ne s'annonce pas forcément énorme.

Une plateforme Alpine adaptée au cahier des charges de la R5 Turbo 3E

Surtout, d'après ses concepteurs, cette base "répond à l'intégralité des défis techniques liés au poids, au design et à l'électrification afin de permettre la création d'une voiture de sport électrique fidèle à l'ADN de la marque". La marque évoquée ici, c'est bien Alpine. Mais la plus méchante des R5 partage de nombreux points communs avec la future A110, malgré des carrosseries quasiment opposées. Dans les deux cas, il s'agit de sportives deux-portes, avec un gabarit compact et des roues arrière motrices. Sans parler de la volonté de conserver un poids raisonnable, du



moins dans l'univers des modèles "zéro émission", handicapés par leur lourde batterie. Reprendre la même base entre ces deux véhicules du même groupe semble donc assez logique... même s'il faudra sans doute l'adapter aux dimensions très particulières de la R5 Turbo 3E : cette "mini-supercar" est à la fois plus courte qu'une Clio 6 et plus large qu'une Ferrari 849 Testarossa !

Succès encore incertain pour les sportives Alpine électriques

Ce choix technique a sans doute été également dicté par l'appétit encore timide des consommateurs pour les voitures électriques, en particulier dans le créneau des sportives. Dernièrement, des rumeurs encore non confirmées annonçaient même l'abandon des versions "zéro émission" des prochaines générations de Boxster et Cayman, sur fond de crise économique chez Porsche. Mais l'avenir n'est pas forcément plus radieux

pour Alpine, qui souffre en plus d'un manque de notoriété. Dans ce contexte, difficile de savoir si la future A110 saura rencontrer le succès, tout comme ses dérivés roadster et 2+2 également confirmés.

Le constructeur de Dieppe s'est même laissé une porte de sortie en indiquant que la plateforme APP était compatible avec des moteurs thermiques. Il précise toutefois qu'il s'agit seulement d'une solution en cours de réflexion et que la carrière du modèle débutera bien en électrique. En attendant un éventuel changement de cap, employer la même base pour un modèle d'une autre marque permettra déjà mieux amortir les dépenses colossales investies dans cette nouvelle base. D'autant que le projet de concevoir la future A110 en collaboration avec Lotus a capoté en cours de route... et qu'il n'est pas non plus certain que Renault parvienne à trouver réellement 1 980 clients pour sa R5 Turbo 3E. Malgré le bon démarrage des

précommandes, la totalité de la production est encore loin d'être allouée.

Une Renault 5 Turbo 3E plus puissante et moins lourde que l'A110 ?

En dépit de son label Renault Sport qui a été exhumé spécialement pour elle, la R5 Turbo 3E aura donc beaucoup de choses d'une Alpine. Elle est d'ailleurs développée par les ingénieurs du constructeur, et partage même son volant avec la petite A290. Il semblerait également logique qu'elle soit produite à Dieppe, comme l'A110... ou comme la première génération de R5 Turbo. Mais pour justifier son tarif beaucoup plus salé que celui de la future "berlinette", la petite bombe du Losange aura tout de même droit à quelques spécificités. La R5 Turbo 3E devrait ainsi conserver une carrosserie en carbone, alors que sa cousine se contentera d'aluminium, moins onéreux. De quoi atteindre un poids encore plus bas, l'objectif officiel étant de 1 450 kg pour cette série très limitée. Le coupé Alpine ne devrait cependant pas être trop éloigné de ce nombre, selon nos informations. La puissance sera aussi vraisemblablement à l'avantage de la plus exclusive de ces deux productions françaises. Même si aucun chiffre n'a encore été donné pour l'Alpine, difficile de penser qu'elle puisse atteindre les 555 ch revendiqués par sa cousine éloignée.

Les "moteurs-roues" peuvent-ils justifier le prix de la R5 Turbo 3E ?

Mais c'est surtout l'implantation de moteurs électriques directement dans les roues qui devrait faire sortir la R5 Turbo 3E du lot. Pour une voiture de série, c'est une première. D'après Renault, les avantages seraient nombreux : abaissement du centre de gravité, réduction du poids, suppression des pertes de transmission, réactivité record...

Pour Sandheep Bhambra, designer en chef en avance de phase sur les concept-car Renault, "la technologie moteur-roue pourrait devenir le turbo des voitures électriques." Reste que cette solution pénalise aussi les masses non suspendues, cruciales pour le compromis confort-comportement. Il faudra donc attendre un essai pour savoir si cette technologie inédite saura vraiment se montrer plus convaincante que les deux moteurs implantés de manière un peu plus classique sur le train arrière de l'A110. Dans ce domaine, le coupé dieppois se rapprochera davantage du crossover A390... qui nous a déjà bluffés par sa capacité à faire oublier un poids pourtant beaucoup plus élevé, avec plus de 2,1 tonnes sur la balance.

Mots fléchés

Perruque	↓	Côté d'un pièce	↓	Creuser à l'intérieur d'un objet	↓	Se droguer	↓	Partie interdite aux laïcs	↓	Monnaies roumaines	↓	Coffret en bois ouvragé	↓
Courtois				Petite rue	→			La tante de Bambi	↓	Un désert en Iran	↓	Surprise	
	→												
Espère		De bonne heure		Attachés		Extraordinaires	→						
	→	↓		↓		Evénement	→						
												Tera-seconde	→
Une des maîtresses de Zeus	→		À la coque ou dure	→								Démentir	
Comédien			Agrandissement	↓				Fixa		Patriarche biblique	→		
	→					Serre fort	→	↓		Corrosion	↓		
						Issues							
Peintre français (Edgar)		Largeur de tissu	→		Demandèrent	→							
	→	Haltes	↓										
					Bourrique		Crochets		Début	→			
									Légumineuse	↓			
Sous-officiers	Argon	→		Os de poissons Sans classement	→		↓				Haute coiffure		Nazi
	Clairsemé	↓		↓							↓		↓
								Cérémonials	→				
Chagrinées	→							Précautions	→				
Replaçasses								De niveau inférieur	↓				
	→								Actrice française (Marcelle Lender)	→			Aidées
								↓	d'un des premiers téléphones	↓			↓
Avec les coutumes		À lui	→			Certain	→			Néon		Asséché	
	→					Rubidium	↓			↓		↓	
		Fille de Morgane Manach	→					Niais	→				
		Camarade	↓					Estrade pour boxeurs	↓				
Répands	Esprit	→			Vêtement gaulois	→					Champion	→	
	Enlevé les fils	↓			Arme automatique	↓					Pressas		
	↓												
				Liquide		Troisième personne du pluriel	→			Sélection	→		
				↓						Possessif	↓		
Astucieusement	→									Céréale	→		
Île de Méditerranée										Dénudée	↓		
	→												
		Tantale	→		Division de la roupie	Capitale de la Ligurie	→					Terre émergée	
		Apprît	↓		↓	Mèche rebelle	↓					↓	
Cité englobante	→		Erode	→				Très grand pays	→				
Désignés			Sélénium	↓				Commune sur la Tille	↓				
	→				Défense du rosier	→					Bière anglaise	→	
Immortalisé	→									Sucres simples	→		

MÉTAUX PRÉCIEUX

L’or recule impacté par la hausse du pétrole

Les cours de l'or ont reculé lundi, impactés par la hausse des prix du pétrole qui ravive les craintes d'inflation et pourrait pousser les grandes banques centrales à durcir leur politique monétaire. L'or au comptant a perdu 0,7 % à 4.983,17 dollars l'once. Les contrats à terme américains pour avril ont cédé 1,5 % à 4.987,30 dollars. La Fed entame cette semaine une réunion de deux jours, au terme de laquelle elle devrait laisser ses taux inchangés. L'argent a pour sa part chuté de 2,6 % à 78,46 dollars, le platine est resté stable à 2.024,85 dollars, et le palladium a reculé de 0,5 % à 1.542,92 dollars.

Les Enjeux
Quotidien national de l'économie
Eco



Mardi 17 mars 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

CHINE

Lancement de huit satellites par la fusée porteuse Kuaizhou-11 Y7

La Chine a lancé lundi huit satellites dans l'espace par la fusée porteuse Kuaizhou-11 Y7, a rapporté l'agence Chine nouvelle. "La Chine a lancé lundi la fusée porteuse Kuaizhou-11 Y7 depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, envoyant huit nouveaux satellites sur les orbites prédéfinies", indique Chine nouvelle. "La fusée a décollé à 12 h 12 (heure de Pékin) depuis le site de lancement", a-t-on ajouté.

ANP

Quatre narcotrafiquants armés neutralisés à Tamanrasset

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont neutralisé, dans la nuit de dimanche, dans la localité d'Arak à Tamanrasset en 6e Région militaire, quatre (04) narcotrafiquants armés et ont procédé à la récupération d'un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov et des munitions, indique, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte menée par l'Armée nationale populaire contre les barons de la contrebande et contre les narcotrafiquants et dans la dynamique des efforts continus pour la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé multiforme, des détachements combinés de l'ANP, ont neutralisé dans la nuit d'hier, 15 mars 2026, quatre (04) narcotrafiquants armés et ont procédé à la récupération d'un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (05) chargeurs ainsi que (02) véhicules tout-terrains, à leur bords un million six cent milles (1.600.000) comprimés psychotropes, (02) appareils de communication de type Thuraya et (04) téléphones portables", précise la même source. "Le bilan de cette opération vient s'ajouter à plusieurs autres opérations qualitatives menées quotidiennement par les détachements de l'ANP et les différents services de sécurité à travers le territoire national contre ces criminels, et ce, afin de garantir la sécurisation de notre bande frontalière, et mettre en échec toutes tentatives visant à porter atteinte à la sécurité de nos jeunes", conclut le communiqué du MDN.

APS

SOUS LA CRAINTE D’UN CHOC PÉTROLIER MONDIAL

Le Brent continue de grimper

Par S. R.

Sur fond de tensions croissantes au Moyen-Orient, les cours du pétrole poursuivent leur envolée. Ce lundi, les prix ont progressé d'environ 3 %, signant une quatrième séance consécutive de hausse. Cette dynamique s'explique par de fortes inquiétudes sur l'offre mondiale, alors que le conflit impliquant les États-Unis, l'Entité Sioniste et l'Iran entre dans sa troisième semaine. Dans la matinée, le baril de Brent pour livraison en mai s'échangeait à 106,13 dollars, en hausse de 2,87 %, tandis que le WTI américain pour avril gagnait 2,05 % pour atteindre 100,70 dollars. Dans l'après-midi, les cours ont évolué à la baisse : le Brent reculait à 103,46 dollars, ne conservant qu'une progression de 0,31 %, alors que le WTI cédait 1,37 % à 97,36 dollars. Cette flambée s'inscrit dans une tendance plus large : depuis le début du mois, les contrats à terme ont progressé de plus de 40 %, retrouvant des niveaux inédits depuis 2022. Au cœur de cette volatilité, le détroit d'Hormuz, par lequel transite près d'un cinquième de l'approvisionnement mondial, demeure le principal facteur de tension. La situation dans cette zone stratégique s'est fortement dégradée ces dernières semaines. Les frappes américaines sur l'île de Kharg, suivies d'une riposte iranienne par drones visant le terminal d'Al Fujairah aux

Émirats arabes unis, ont accentué les risques pesant sur les infrastructures énergétiques. Cette escalade, qualifiée par certains analystes de « guerre des terminaux », alimente les craintes d'une extension du conflit à d'autres sites majeurs tels que Ras Tanura ou Abqaiq, désormais considérés comme particulièrement vulnérables. Dans ce contexte, le président Donald Trump envisagerait la mise en place d'une coalition internationale chargée d'escorter les navires, tout en maintenant la pression militaire. Face à la gravité de la situation, Agence internationale de l'énergie (AIE) a annoncé une mesure exceptionnelle : le déblocage de 400 millions de barils issus des réserves stratégiques mondiales. Cette intervention débute par une injection immédiate de stocks en provenance d'Asie et d'Océanie, avant un renfort attendu des réserves européennes et américaines d'ici la fin du mois de mars. Malgré cette mobilisation, les perspectives restent préoccupantes. L'organisation anticipe une baisse de l'offre mondiale de l'ordre de 8 millions de barils par jour, aggravée par une chute estimée à 10 millions de barils par jour de la production au Moyen-Orient. Dans ce contexte de crise, les grandes institutions énergétiques mondiales affichent des analyses divergentes. Agence internationale de l'énergie se montre la plus pessimiste, ayant revu à la baisse ses prévisions de croissance

de la demande, désormais estimée à 644 000 barils par jour, soit une réduction de 210 000 barils. Cette révision s'explique notamment par les perturbations du trafic aérien au Moyen-Orient et les difficultés affectant les flux de gaz de pétrole liquéfié. À l'inverse, OPEP maintient ses projections inchangées, privilégiant une approche prudente dans l'attente d'une meilleure évaluation de l'impact réel des hostilités. De son côté, Energy Information Administration a légèrement relevé ses estimations, un ajustement qui tient davantage à une révision des données antérieures qu'à une lecture complète des conséquences du conflit actuel. Les incertitudes sont tout aussi marquées du côté de l'offre. Alors que la production des pays du Golfe recule fortement sous l'effet des perturbations maritimes, les espoirs se tournent vers les producteurs hors OPEP+, notamment les États-Unis, le Canada et le Brésil, appelés à compenser une partie du déficit. Dans le même temps, les stocks des pays développés amorcent une baisse notable, accentuant la tension sur les marchés. Dans ce climat d'extrême volatilité, le marché pétrolier évolue désormais au rythme des développements géopolitiques. Chaque nouvelle escalade ou initiative diplomatique est susceptible de redessiner un équilibre devenu particulièrement fragile, faisant planer le spectre d'un choc énergétique majeur à l'échelle mondiale.

TIPASA

Perturbation dans la distribution de l’eau potable dans l’Est de la wilaya

L'unité de Tipasa de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), a annoncé lundi une perturbation dans la distribution de l'eau potable dans certaines communes, en raison de l'arrêt de la production au niveau de la Station de dessa-

lement d'eau de mer (SDEM) "Fouka 1", est-il indiqué dans un communiqué de l'entreprise. Selon la même source, un arrêt de la production a été enregistré lundi pour des raisons techniques à la SDEM de Fouka 1, ce qui entraînera un retard dans l'opéra-

tion de distribution dans plusieurs communes de l'est de Tipasa. Cette perturbation concerne les communes de Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Hadjout, Bou Ismail, Khemisti et Bouharoun, ainsi que les communes d'Aïn Tagourait et de Sidi Rached.

Le retour au programme habituel de distribution interviendra progressivement après la reprise de la production au niveau de la Station "Fouka 1" et le remplissage des réservoirs principaux, a conclu le communiqué.

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement du référentiel national des compétences

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, a supervisé hier à Alger le lancement officiel du Référentiel national de la formation et des compétences, visant à construire un système de formation moderne et efficace, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Dans son allocution à cette occasion, la ministre a souligné que ce référentiel stratégique constitue « l'une des pierres angulaires du processus de réforme pédagogique engagé par le secteur et vise à construire un système de formation moderne et efficace,

capable de répondre aux exigences de l'économie nationale et aux transformations rapides que connaît le monde des métiers et des technologies ». Elle a ajouté qu'il représente « une étape stratégique vers la construction d'un système national intégré de compétences, capable d'accompagner les grandes transformations économiques que connaît l'Algérie ». Mme Nassima Arhab a également précisé que ce projet s'inscrit « dans la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans un contexte économique et technologique

qui impose la nécessité d'adopter des outils modernes pour organiser les compétences et orienter les offres de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail ». Dans ce contexte, elle a indiqué que « ce référentiel national a été développé de manière à permettre l'identification et la description précises des compétences professionnelles selon une approche moderne basée sur le principe des unités de compétences, qui peuvent être évaluées et valorisées de manière indépendante », précisant que cette nouvelle approche « constitue une

transformation qualitative dans la manière de concevoir les programmes de formation, en se basant principalement sur les compétences réelles dont l'économie nationale a besoin, ce qui permet de construire des parcours de formation plus flexibles ». Selon la ministre, ce référentiel permettra « d'unifier les référentiels pédagogiques et les contenus de formation au niveau national » et contribuera également à « renforcer l'employabilité des diplômés du système de formation et d'enseignement professionnels ».

Synthèse Z R.